

# Actes de la 45<sup>ème</sup> Rencontre Ipse

## La protection sociale à l'aube des élections européennes

**à Bruxelles les 22 et 23 novembre 2018**

Accueillie par Le Comité économique et social européen



Comité économique et social européen  
European Economic and Social Committee

**74, rue de Trèves 1040 Bruxelles**

Institut de la protection sociale européenne

**Ipse à Paris** - 92, Bd de Magenta - F-75010 PARIS - Tél : +33 1 40 37 13 88 / Fax : +33 1 40 36 07 65  
**Ipse in Brussels** - Square Gutenberg, 8 / B-1000 - BRUXELLES - Tél : +32 2 280 44 82/ Fax: +32 2 230 50 07  
europe sociale@euroipse.org - www.euroipse.org



## Sommaire

### Allocutions de bienvenue

**Gorgio DASSIS**, Ancien Président du CESE et ancien président du Groupe II 3

### Première session - Première partie : Avis d'experts sur les enjeux numériques, écologiques et sociétaux

**Jean LAPEYRE**, Ancien Conseiller du CESE et membre du Conseil d'orientation de l'IPSE 4

### Transition écologique et santé

**André CIOLELLA**, Président du Réseau Environnement et Santé 5

### L'emploi européen et les politiques de protection sociale dans un monde bouleversé par les TIC

**Philippe GIRARD**, Coordinateur régional pour l'AISS 8

### Débats avec les participants

10

### Première session - Deuxième partie : Avis d'experts sur les enjeux numériques, écologiques et sociétaux

**Marc DUPUIS**, Expert en digital 12

### La transition écologique doit s'accompagner d'un nouveau modèle d'entreprise

**Lucile SCHMID**, Co-présidente de la Green European Fondation 12

### Numérique responsable et environnement : Livre blanc pour une transition numérique écologique et solidaire

**Jean-Christophe CHAUSSAT**, DSI, Pôle Emploi 15

### Face au numérique : hommes et femmes ne sont pas égaux

**Giulia BARBUCCI**, membre du CESE, groupe II (les travailleurs) 17

### Débats avec les participants

19

### Deuxième session - Les réponses face aux enjeux écologiques, numériques et sociétaux dans le domaine de la protection sociale

**Jorge DE SA**, Président du CIRIEC International 20

**Claude ROLIN**, député au Parlement Européen, PPE 20

**Olivier DERRUINE**, Conseiller de Philippe LAMBERTS au Parlement Européen 23

### Débats avec les participants

24

### Deuxième session - Deuxième partie Initiatives de la société civile et ouverture du débat

**Jean-François SERRES**, Vice-Président du Mouvement association – membre du CESE 26

**Hervé LE BRAS**, démographe et historien 28

### Débats avec les participants

### CONCLUSION

**Marina MONACO**, Conseillère à la Confédération Européenne des Syndicats 30

## Allocutions de bienvenue



### Gorgios Dassis

Ancien Président du CESE et  
ancien président du Groupe 2

Durant les quinze dernières années, j'ai toujours soutenu les activités de l'IPSE, d'abord en tant que président d'une section du Comité Economique et Social,

ensuite en tant que président du groupe de travailleurs, enfin en tant que président de ce Comité.

Nous sommes en campagne pour les élections européennes. Les slogans et les propositions ressemblent beaucoup à ceux formulés lors des précédentes campagnes.

En tant que syndicalistes, nous avons lutté afin de combler le déficit démocratique, notamment afin que le Parlement Européen prenne la place qui devrait être la sienne. Le Parlement Européen devrait devenir l'instrument des législations européennes.

Nous avons en partie comblé le déficit démocratique. Nous espérons toutefois un accroissement de la participation des citoyens à l'élection des parlementaires. Malheureusement, la tendance à la participation aux élections est plutôt à la baisse. En revanche, le taux de voix obtenues par les populistes, les europhobes et les xénophobes, lors des élections nationales et européennes, est plutôt en augmentation.

Plusieurs raisons expliquent cette hausse.

Le thème de la migration est devenu la sujet de prédilection de tous les populistes, racistes et xénophobes. Des erreurs ont sans doute été commises dans le traitement de cette question. Il y a trois ans, au début de la grande crise migratoire, marquée par l'arrivée massive de migrants, nous avons insisté auprès de Jean-Claude Juncker, Président de la Commission, sur l'urgence de mettre en œuvre une politique de migration européenne. Malheureusement, le comportement du Premier Ministre hongrois est inqualifiable. D'aucuns pensent que la fermeture des frontières permettra de résoudre le problème. Pourtant, si tous les pays ferment les frontières, les « ennemis » ne seront plus les migrants ; les ennemis de chacun des pays seront les pays voisins. Le fait que des pays voisins deviennent des ennemis a déjà provoqué des guerres, notamment les deux guerres mondiales.

En tant que Président du Comité et en tant qu'ancien Président du groupe de travailleurs, j'avais insisté sur le fait que nous ne devons pas adopter un discours populiste. Nous devons rappeler que l'Europe a toujours été une terre d'accueil pour les migrants. Elle a toujours eu besoin de migrants. Elle en aura encore besoin. La solution ne peut cependant pas consister à accueillir tous les migrants. Elle consiste à instaurer un dialogue concret avec les pays desquels sont originaires les migrants, en vue d'investir réellement dans le développement des pays concernés. Parallèlement, les pays africains doivent informer les citoyens, par tous les moyens, que la route vers l'Europe n'est pas une route vers le paradis. Elle constitue bien souvent une route vers l'enfer. Les migrants sont malheureusement exploités par les marchands de main-d'œuvre.

Nous avons travaillé avec le Commissaire responsable de la migration. Nous avons pu nous appuyer sur les propositions de Jean-Claude Juncker. La Commission a proposé que chaque membre accueille un certain nombre de réfugiés, nombre qui serait déterminé au regard des capacités du pays concerné. Certains pays, notamment la Pologne, la Hongrie et la Turquie, ont refusé cette proposition. Le Comité a bien distingué les réfugiés et les migrants. Les migrants doivent passer par les circuits classiques. Nous avons en revanche une obligation d'accueillir les réfugiés, lesquels fuient la guerre, l'oppression, la prison, la mort... Notre obligation est d'abord morale, mais elle est aussi légale, dans la mesure où tous les pays membres sont signataires de la convention de Genève de 1951. Le peuple hongrois a bénéficié de cette convention. Celle-ci a en effet été conclue en vue d'accueillir les personnes originaires des pays de l'Est. Les membres de l'Union ont des droits et des obligations. Il est satisfaisant qu'une procédure ait été lancée afin que les pays concernés répondent devant la Cour de Justice.

La hausse des populismes est également liée à la sécurité. La droite autrichienne a gagné les élections sur un slogan qui met en avant la sécurité. Pour elle, la sécurité consiste en la fermeture de frontières. Ceci étant, pour les citoyens, si la sécurité renvoie à l'absence de conflits, elle renvoie aussi à la possibilité de mener une vie digne. Un combat contre la pauvreté est nécessaire. Pour lutter contre la pauvreté, des mesures concrètes doivent être décidées au niveau européen. Elles doivent aussi être financées au niveau européen. A travers le financement

de telles mesures, l'Europe enverrait un signal positif sur le rôle de l'Union aux citoyens les plus démunis.

Je milite en faveur d'une Europe unie et d'une Europe fédérale. Nous devons expliquer aux citoyens que la situation actuelle serait plus difficile encore si les pays étaient isolés. Nous devons mettre en avant les acquis liés à l'Union Européenne. Celle-ci nous a permis de vivre en paix pendant plus de 70 ans. Elle a aussi permis aux citoyens d'atteindre un certain niveau de vie. En même temps, nous

devons faire la critique de cette Europe, et expliquer aux citoyens qu'une Europe plus proche des citoyens et plus sociale pourrait être construite.

J'ai le sentiment que la période que nous vivons ressemble fort à celle de l'entre-deux-guerres. Les discours nationalistes et les discours racistes risquent de devenir des discours de haine. Les guerres et les malheurs pourraient revenir en Europe. Pour les éviter, il n'existe qu'un seul moyen : renforcer l'Union Européenne, en particulier sa dimension sociale. ■



## Jean-Marie PROUTEAU

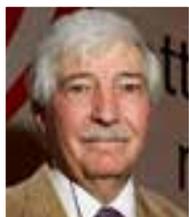
Vice-Président de l'IPSE

J'ai une pensée pour Dominique Boucher, ici présent, qui a créé et animé l'IPSE, avec beaucoup de compétences ainsi que pour le Président Bernard

Petit-jean qui n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui. Les rencontres portent sur la protection sociale européenne, dans un contexte de nécessaire transition économique et transition écologique. ■

## Première session - première partie

### Avis d'experts sur les enjeux numériques, écologiques et sociétaux



## Jean Lapeyre

Ancien Conseiller du CESE et membre du Conseil d'orientation de l'IPSE

Le CESE a formulé de nombreuses propositions sur l'avenir du travail. Il a notamment contribué à l'initiative de l'OIT, qui fête son centenaire et qui a engagé une grande campagne sur l'avenir du travail.

Des réflexions ont aussi été menées sur la numérisation de la société et sur les modes de travail. Il ne s'agit pas seulement de réaliser une industrie 4.0. Il s'agit aussi de promouvoir la protection sociale 4.0 et le mutualisme 4.0.

Une évolution globale de la société est en cours. Cette nouvelle phase de l'évolution technologique transforme profondément la façon dont le travail est effectué et dont notre vie est organisée et contrôlée. De nouveaux risques apparaissent, pour la santé et la sécurité. Compte tenu de la numérisation, nous avons tendance à travailler chez nous, ce qui engendre de nouvelles pressions psychologiques. Cette pénétration croissante du numérique dans le monde

du travail entraîne de nouvelles formes d'intensification du travail. Elle développe de nouvelles formes d'emploi, qui souvent échappent au droit du travail traditionnel et aux régimes de protection sociale.

Ceci étant, comme l'a indiqué Guy Ryder, le Directeur général du BIT, nous ne devons pas adopter une vision technodéterministe de la technologie, c'est-à-dire une vision selon laquelle la technologie décidera de notre avenir sans que nous puissions intervenir.

Nos deux intervenants sont complémentaires. André CIOLELLA fait le lien entre l'environnement et la santé. Il mettra en avant l'apparition de nouveaux risques. Philippe GIRARD représente l'association internationale de la sécurité sociale, qui dépend du BIT. Il est le coordinateur de la région Europe. Il travaille beaucoup sur les principaux défis auxquels font face les organismes de sécurité sociale. Ils examinent les solutions identifiées par les différents organismes, en vue de favoriser les échanges de bonnes pratiques.

Nous remercions ces deux intervenants. ■

## Transition écologique et santé



### André Cicoella

Ancien Conseiller du CESE et membre du Conseil d'orientation de l'IPSE

Je préside le Réseau Environnement et Santé, créé il y a dix ans, dont l'objectif est de mettre la santé environnementale au cœur des politiques publiques.

Les problématiques de santé sont généralement considérées comme une conséquence de la crise climatique. Or, nous sommes en réalité en situation de crise sanitaire, qui sera amplifiée par la transition écologique.

Selon la déclaration de l'OMS Europe, en date du 11 septembre 2006, 86 % des décès et 77 % de la charge de morbidité sont dus aux maladies non transmissibles en Europe. Nous pourrions éviter 80 % des maladies cardiaques, des accidents vasculaires cérébraux et des cas de diabète de type 2, ainsi que 40 % des cancers. Une telle situation met en péril les systèmes d'assurance maladie. Il est nécessaire de mener une action globale pour freiner cette épidémie.

Au niveau mondial, le constat d'une pandémie a été réalisé par l'OMS en 2008. Un plan mondial a été réalisé, mais il est passé inaperçu

Le 21 septembre 2011, l'Assemblée Générale de l'ONU, dans son avis évoque un « défi mondial d'ampleur épidémique », ainsi que le « principal défi pour le développement durable ». Les 184 chefs d'Etat et de gouvernement ont voté cette motion, mais aucune action n'a ensuite été menée.

Le 27 septembre 2018, lors de l'Assemblée Générale de l'ONU, les objectifs 2030 sont adoptés :

- baisse de 30 % de la mortalité prématurée par maladies chroniques ;
- arrêt de la progression de l'obésité et du diabète.

Les principales maladies chroniques sont les maladies cardio-vasculaires, le diabète, le cancer et les maladies respiratoires. Elles ont tendance à augmenter. En revanche, depuis 2005, la mortalité liée au sida, à la tuberculose et au paludisme a diminué. Le ratio maladies chroniques / maladies infectieuses évolue très

rapidement. En 2030, il devrait être environ de 88 / 12. Dans les pays les plus pauvres, ce ratio augmente également, alors que les maladies infectieuses restent nombreuses.

Selon le Global Burden of Disease publié en 2010, la morbidité est essentiellement liée aux maladies non transmissibles.

La France compte 20 millions de maladies chroniques. Ces maladies représentent 35 % des assurés et 60 % des dépenses de santé. Par ailleurs, selon le rapport de la Caisse Nationale de juillet 2018, la santé mentale représente le premier poste de dépenses. Aux urgences psychiatriques de l'Hôpital Robert-Debré, le nombre de consultations pour motif pédopsychiatrique est passé de 400 à 1 500 en dix ans. Les professionnels de santé sont ainsi débordés. Cette hausse est en grande partie liée aux perturbateurs endocriniens, qui perturbent les hormones thyroïdiennes, lesquelles contrôlent la formation du cerveau.

Par ailleurs, toujours selon le rapport de la Caisse Nationale, la progression des dépenses liées aux maladies cardio-vasculaires est de 3,2 %. En outre, alors que le changement démographique représente 0,7 %, la progression de l'effectif concerné par les maladies cardio-vasculaires est de 3,1 %. La progression de l'effectif concerné est ainsi 4,5 fois plus importante que le changement démographique. Le coefficient multiplicateur est de 3,9 pour le diabète. La progression du nombre de personnes qui souffrent de maladies psychiatriques est aussi plus importante que le changement démographique. Pour les cancers, l'évolution des dépenses est plutôt liée à l'augmentation du coût des médicaments, mais l'effectif concerné augmente également.

Le surcoût lié aux affectations chroniques lourdes est de 7 milliards d'euros en 2016, par rapport à 2012. Par ailleurs, selon la Caisse Nationale, la progression des dépenses de santé atteint un rythme proche de 4 % par an. L'objectif est de la ramener à 2 %. Les leviers utilisés sont une amélioration de la maîtrise tarifaire et la réalisation de gains d'efficacité. Aucune réflexion n'est menée sur les causes de la croissance des cas de maladies cardio-vasculaires, de diabètes et de cancers. L'explication avancée est la progression de

l'espérance de vie. Cette progression est liée à la progression de l'espérance de vie des générations nées avant-guerre, alors que l'environnement était très différent de l'environnement actuel.

Nous prenons conscience de l'importance de l'exposition au stress pendant la grossesse. Cette importance doit être intégrée dans la compréhension du lien entre la santé et l'environnement et donc dans les politiques publiques.

En France et dans plusieurs pays européens, si l'espérance de vie progresse, l'espérance de vie en bonne santé tend à stagner, voire à diminuer.

Les maladies cardio-vasculaires sont la première cause de mortalité dans le monde et la deuxième en France. Elles sont la première cause de morbidité en France. Elles sont essentiellement liées à l'obésité et au surpoids. Au regard des données de l'OMS, il s'agit de maladies du PIB.

Le lien entre l'indice de masse corporelle et les maladies cardio-vasculaires est clairement démontré. Pour les cancers, il existe aussi un lien avec l'indice de masse corporelle, même s'il est moins net.

Le diabète constitue une épidémie mondiale. Il touche 10 % de la population mondiale.

Selon l'OMS, les AVC constituent la première cause des décès liés à l'environnement ; les cardiopathies ischémiques, la seconde cause.

Le cancer est la première cause de mortalité au niveau mondial, et la première cause de mortalité en France. Il s'agit aussi d'une maladie du PIB.

Dans le classement des pays au regard du nombre de cas de cancers, le Danemark apparaît en première position. La Belgique et la France sont bien placées. Le dernier pays est le Bhoutan.

Le premier cancer féminin dans le monde est le cancer du sein. En la matière, la Belgique arrive en première position ; le Danemark, en deuxième position. Si la ville de Paris était indépendante, elle serait en 2ème position. Si le 8ème arrondissement de Paris était indépendant, il serait de loin en première position. Le cancer du sein et le cancer de la prostate touchent davantage les populations favorisées que les populations moins favorisées.

Le premier cancer masculin est le cancer de la prostate. En la matière, la France est en première position, compte tenu de la Martinique et de la Guadeloupe, qui affichent des taux de cancer de respectivement 224 % et 184 %. La Norvège affiche un taux de 130 % ; le Japon, de 30 %.

Le cancer du sein touche des femmes de plus en plus jeunes.

Les causes génétiques expliquent 5 à 10 % des cancers du sein. Les autres causes sont liées à l'alimentation, au travail de nuit, au stress, à la sédentarité, à la puberté précoce, aux perturbateurs endocriniens...

Les troubles du comportement explosent. Aux USA, nous comptons un cas sur 5 000 en 1975 ; nous comptons 1 cas sur 45 en 2015. L'hyperactivité touche 10 % des enfants aux Etats-Unis et 3 à 4 % en France. Le QI diminue. Les anomalies thyroïdiennes augmentent. Nous comptons actuellement 3 millions de personnes sous traitement.

Le livre de Théo Colborn, publié il y a 25 ans, s'intitule « l'homme en voie de disparition ? ». Deux méta-analyses mondiales montrent une diminution globale de la concentration de sperme, de 50 à 60 %, depuis les années 70 / 80. Si cette tendance se poursuit, les seuils d'infertilité qui pourraient être atteints dans les années 2040 posent la question de la survie de l'espèce humaine.

En France, un couple sur cinq est touché par l'infertilité.

L'infertilité est un proxy de l'état de la santé masculine. Elle est liée au cancer du testicule, au cancer de la prostate, à des mélanomes, au cancer de la vessie, au cancer de la thyroïde, à des tumeurs hématologiques, au diabète...

Les cas d'asthme et d'allergie progressent également. En 20 ans, ils ont doublé en France. Il s'agit de la première cause de morbidité chez les patients de 5 à 9 ans en Europe depuis 1990.

Le modèle de santé publique, basé sur la consommation d'alcool et de tabac, n'est plus pertinent. En effet, la consommation de tabac et d'alcool ne peut pas expliquer la hausse des maladies chroniques.

Un changement de paradigme scientifique a eu lieu au cours des deux dernières décennies. Dans les années 2000, nous redécouvrons l'épigénétique. L'épigénétique correspond à l'étude de l'ensemble des modifications de l'expression du génome. L'exposition aux stress chimiques, nutritionnels et affectifs lors du stade fœtal entraîne des changements de l'épigénome.

Une alimentation bio permet une baisse du risque de cancer de 25 %.

3,2 millions de décès sont liés à la sédentarité.

En 2015, les maladies causées par la pollution ont entraîné quelque neuf millions de décès prématurés, soit

16 % de tous les décès dans le monde, trois fois plus que les décès causés par le sida, la tuberculose et le paludisme combinés.

Pour l'imiter la pollution urbaine, il est nécessaire de verdir les villes.

Les perturbateurs endocriniens sont essentiellement présents dans l'environnement intérieur.

La pollution de l'air entraîne des maladies cardio-vasculaires et des cancers. Elle a aussi des effets sur la reproduction.

Les connaissances sur les perturbateurs endocriniens sont désormais stabilisées. En 2012, selon l'OMS, il s'agit d'une menace mondiale, à laquelle une solution doit être apportée.

Selon l'endocrine society, il y a un fort niveau de preuve au plan mécanistique et expérimental chez l'animal, et épidémiologique chez l'humain, notamment pour les effets suivants : obésité et diabète, reproduction chez la femme et l'homme, cancers hormono-dépendants chez la femme et l'homme effets thyroïdiens, neurodéveloppementaux et neuroendocriniens. La période de la grossesse est la période critique. Les PE agissent selon une relation dose-réponse non linéaire, avec des effets à faibles doses principalement pendant la phase de développement.

Les PE sont des produits du quotidien. Ils sont présents dans l'environnement : 111 pesticides sur 287 affectent les hormones thyroïdiennes. Ils sont également présents dans les ustensiles de cuisine, l'alimentation, les contenants alimentaires (sauf en France, pays dans lequel le revêtement intérieur des boîtes de conserve à base de glycérol est interdit), les cosmétiques, les produits d'entretien, les meubles, les textiles, les matériels électroniques, et les dispositifs médicaux (les prématurés sont particulièrement exposés aux PE).

Une étude américaine a suivi une cohorte de 9 300 femmes pendant 52 ans, depuis leur naissance. Les femmes dont les mères ont été les plus contaminées par le DDT présentent un risque de cancer du sein quatre fois plus important que les autres femmes. L'exposition pendant la grossesse est déterminante sur la santé de l'adulte. Elle a des effets sur plusieurs générations.

Le coût économique des perturbateurs endocriniens représente 1,2 % du PIB en Europe et 2,3 % aux Etats-Unis. Voici la conclusion d'un colloque qui s'est tenu à Paris en mai 2012 : « beaucoup des grandes maladies

et des atteintes fonctionnelles, dont la prévalence a augmenté substantiellement au cours des quarante dernières années apparaissent être liées pour partie à des facteurs de développement consécutifs à des déséquilibres nutritionnels ou des expositions environnementales aux substances chimiques : obésité, diabète, hypertension, maladies cardio-vasculaires, asthme et allergies, maladies immunes et auto-immunes, maladies neuro-développementales et neurodégénératives, puberté précoce, infertilité, certains types de cancer, ostéoporose, dépression, schizophrénie et sacropénie ».

Nous devons baser les politiques de prévention sur ces constats. Selon les créateurs de la société internationale DOHAD (Origine Développementale de la Santé et de la Maladie), l'enjeu est de refonder la santé publique autour de la protection de la grossesse et de la petite enfance. Or, actuellement, notre politique de prévention est principalement fondée sur l'adulte en bonne santé, compte tenu du modèle tabac / alcool.

En 2014, une stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens a été définie. L'objectif est de réduire l'exposition de la population.

Le réseau a lancé une charte d'engagement « villes et territoires sans perturbateurs endocriniens », pour une mobilisation citoyenne et institutionnelle. Strasbourg et Paris ont déjà signé cette charte. L'île-de-France et Toulouse la signeront prochainement.

En 1946, l'OMS a défini la santé comme suit : « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Cette définition devrait être complétée comme suit : « la santé est la traduction de la qualité de la relation de la personne humaine à son écosystème ». Cette définition permet d'intégrer la construction de la santé par rapport à l'écosystème et d'intégrer l'écosystème.

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, pour lutter contre les maladies infectieuses, notamment contre le choléra, des actions sur l'environnement ont été réalisées (construction des égouts, amélioration de l'habitat, renforcement des droits sociaux, éducation...).

Pour lutter contre les maladies non infectieuses, nous devrions aussi mener des actions sur l'environnement, notamment sur l'eau, l'air, l'habitat, l'alimentation, les droits sociaux... L'Europe devrait jouer un rôle majeur en la matière. ■

## L'emploi européen et les politiques de protection sociale dans un monde bouleversé par les TIC



### Philippe GIRARD

Coordinateur régional pour l'Europe  
Association Internationale de la  
Sécurité Sociale (AISS)

L'Association Internationale de la Sécurité Sociale a été fondée par le BIT en 1927. Elle travaille directement avec les institutions d'application de la sécurité

sociale.

Notre association couvre 155 pays. Nous travaillons avec des bureaux de liaison et des commissions techniques sur la santé et la mutuelle.

Nous participons à des conférences, des forums et des séminaires. D'ailleurs, le forum mondial de la sécurité sociale aura lieu à Bruxelles, en 2019. Nous définissons des lignes directrices. Nous essayons d'amener les professionnels à appliquer les meilleurs standards. Nous publions des rapports. En outre, nous réalisons des comparaisons des systèmes des différents pays.

### L'évolution du marché du travail

#### L'automatisation et la robotisation

Selon l'OCDE, 15 % des postes présentent un risque élevé d'être automatisés dans un avenir proche. En outre, 32 % des postes seront modifiés de manière significative.

Actuellement, ce sont plutôt les emplois peu qualifiés qui sont touchés par l'automatisation. Ceci étant, compte tenu de l'évolution de l'intelligence artificielle, les emplois fortement qualifiés pourraient aussi être touchés. Par exemple, la robotisation est en cours dans le domaine médical.

La robotisation touchera tous les secteurs de la société. Malgré tout, il existera encore des besoins d'interactions humaines, notamment pour l'aide aux personnes âgées, la garde d'enfants...

L'impact de la robotisation n'est pas encore visible, au regard des chiffres globaux. Cependant, dans certains secteurs, notamment dans le secteur de la vente de détail, l'incidence de la robotisation commence à se faire sentir. La robotisation ne signifie pas forcé-

ment une suppression intégrale des postes. Elle peut entraîner une évolution des postes. Les personnes concernées pourraient être amenées à travailler à temps partiel ou à travailler à la demande.

Nous devons identifier les emplois prometteurs, afin d'adapter les systèmes d'éducation et de formation. La formation doit être axée sur l'éducation au digital. Elle doit en outre préparer les jeunes à occuper les métiers d'avenir. Il est aussi nécessaire de garantir la formation continue. En effet, les travailleurs d'aujourd'hui doivent être préparés à fonctionner avec la technologie de demain.

#### L'économie des plateformes

5 à 10 % des travailleurs sont inscrits sur des plateformes. L'activité de plateforme ne représente l'activité principale que pour 2 % des travailleurs. Toutefois, le taux de travailleurs inscrits sur des plateformes est en augmentation constante. L'ISSA (sigle anglais de l'AISS) a réalisé une enquête sur l'emploi auprès de ses membres. 84 % des répondants ont constaté une augmentation du travail de plateforme. Les 16 % restants ne disposent pas des données nécessaires pour préciser la tendance.

Le travail sur les plateformes est souvent diabolisé dans la presse. Toutefois, les plateformes créent des opportunités. Elles permettent en effet à des personnes de conserver un emploi, dans une situation de crise. Ces plateformes offrent aussi de la flexibilité et de l'adaptabilité. Or des travailleurs souhaitent une flexibilité dans les horaires, afin de pouvoir mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

Ceci étant, l'économie des plateformes se traduit par une augmentation du travail à temps partiel et du travail à la demande. Par ailleurs, les travailleurs sont toujours connectés, ce qui peut être source de stress. La frontière entre la vie personnelle et la vie professionnelle tend à s'amenuiser.

Par ailleurs, les conditions de travail sont relativement peu encadrées. Les conventions collectives ne s'appliquent que rarement aux plateformes.

La protection sociale est très faible pour les travailleurs concernés.

## L'incidence de l'évolution du marché du travail sur les systèmes de sécurité sociale

### La couverture des travailleurs de plateforme.

Les travailleurs doivent-ils disposer d'un statut de salarié, d'un statut d'indépendant ou d'un statut spécifique ? Le statut diffère suivant les législations nationales, le type d'activité et le fonctionnement des plateformes. Or la protection sociale diffère suivant le statut.

Dans certains pays, les chauffeurs Uber sont considérés comme des salariés ; dans d'autres pays, comme des indépendants. En Belgique, un statut spécifique est accordé aux travailleurs de plateformes. La mise en place d'un statut spécifique peut permettre la mise en place d'une protection intéressante et peut favoriser les négociations avec les plateformes.

Les indépendants sont encore trop souvent insuffisamment couverts. En Suisse, les indépendants sont bien couverts, mais, en Allemagne, par exemple, il n'existe aucune couverture obligatoire pour les indépendants. Par ailleurs, dans certains pays, les travailleurs sont couverts seulement si leur revenu atteint un certain seuil. Or les revenus des travailleurs des plateformes sont encore assez faibles.

Par ailleurs, il convient d'examiner si la couverture concerne toutes les branches de la sécurité sociale (pension, chômage, accident, maternité...).

La Belgique reconnaît un statut spécifique aux travailleurs des plateformes. Les autorités belges sont parties du principe que l'activité de plateforme est souvent une activité accessoire. Pour favoriser les activités secondaires, elles ont décidé d'exonérer des assurances de sécurité sociale et des impôts les activités accessoires, dès lors que le revenu généré est inférieur à 6 000 euros.

En Malaisie, le secteur informel est très important. Afin d'encourager les travailleurs de plateformes à s'assurer de manière volontaire, l'Etat participe au paiement des cotisations à hauteur de 15 %, de manière transitoire. En outre, certaines plateformes offrent une participation supplémentaire, notamment pour l'assurance maladie.

### Le financement de la sécurité sociale

Il convient d'examiner à qui incombe la responsabilité de déclarer les revenus et de payer les cotisations.

Les autorités françaises ont entrepris des démarches auprès d'Airbnb, en vue d'obtenir des informations sur les revenus des personnes qui louent un bien. Ce projet n'a pas pu aboutir, car les données collectées par Airbnb sont insuffisantes pour taxer les personnes

au niveau de la sécurité sociale. Cette démarche est cependant intéressante et prometteuse. Les plateformes doivent demander une autorisation d'exercer. Or, dans le cadre de la demande d'autorisation, il serait possible de prévoir des négociations afin que les plateformes communiquent les revenus générés aux autorités fiscales et aux autorités de sécurité sociale. Il serait aussi possible de prévoir la retenue et le versement direct des cotisations sociales aux organismes de sécurité sociale. Un tel système a été mis en place en Suisse pour la taxe de séjour. Airbnb procède à l'encaissement et au reversement de la taxe de séjour.

Par ailleurs, des sources alternatives de financement pourraient être identifiées. Des discussions portent sur la mise en place d'une taxe sur les robots. La taxe pourrait être calculée au regard des salaires fictifs, c'est-à-dire au regard des salaires qui ne sont plus payés compte tenu du remplacement de salariés par des robots. La taxe pourrait aussi être déterminée au regard de l'investissement qui a entraîné une diminution de la masse salariale. Il convient cependant de veiller à maintenir la compétitivité du pays concerné. Si un seul pays met en place une taxe sur le robot, les entreprises pourraient délocaliser leur activité. Une discussion au niveau européen, voire au niveau international, serait ainsi nécessaire.

Des discussions sur la taxe écologique ont également eu lieu. Les charges sociales seraient diminuées en vue de favoriser les développements écologiques. Ceci étant, cette solution n'est pas pérenne. En effet, à mesure du renforcement de l'écologie dans les entreprises, la taxe sera réduite. Un problème de financement de la sécurité sociale se poserait ainsi.

### Garantir l'adéquation des prestations

La sécurité sociale doit garantir l'adéquation des prestations. Les carrières sont de plus en plus fragmentées. Les travailleurs cumulent des activités à faible revenu. Par ailleurs, ils subissent des périodes de non-activité, non couvertes. Les prestations de retraite pourraient ainsi être insuffisantes. De même, les risques de chômage, les risques d'accident et la maternité ne sont pas forcément couverts.

Certains pays évoquent la possibilité de mettre en place un revenu de base. Un test est en cours en Finlande. Il devrait se terminer fin 2018. La piste d'un revenu de base est-elle viable ? Un revenu de base peut-il être financé ? Le montant du revenu de base peut-il être suffisant, pour permettre une vie décente à long terme ?

En tout état de cause, le débat sur la mise en place d'un revenu de base remet en cause le modèle de la

protection sociale, basé sur des prestations financées par les cotisations.

## Nouvelles technologies nouvelles opportunités

Les nouvelles technologies représentent des opportunités pour la sécurité sociale. Elles permettent d'abord d'améliorer les services au public. Les e-services sont personnalisés. En outre, ils peuvent être offerts à un grand nombre de personnes. Enfin, ils permettent de simplifier la vie des citoyens. Par ailleurs, les nouvelles technologies permettent d'améliorer les capacités institutionnelles. En particulier, le data-mining permet d'identifier les écarts et les fraudes.

Je vous propose de vous présenter quelques exemples d'automatisation.

Au Kenya les téléphones mobiles sont utilisés pour l'enregistrement des personnes et le paiement des cotisations auprès de l'assurance maladie.

Dans certains pays, tous les services proposés par le gouvernement sont rassemblés dans une plateforme.

Par ailleurs, le concept de big data est mis en avant dans le domaine de la santé. Les données pourraient être rassemblées, grâce aux montres connectées par exemple, ce qui permettrait de mener des actions préventives et de lutter contre la fraude.

En Estonie, le système de santé est basé sur la technologie du Blockchain. Cette technologie permet de rassembler les pièces médicales (ordonnance, dossier médical et paiement des prestations).

Des défis doivent cependant être relevés, en ce qui concerne la protection des données, la sécurité et la nécessité de conserver un visage humain.

En conclusion, les défis et les opportunités sont nombreux pour la Sécurité sociale. ■

## Débats avec les participants

### Jean-Claude GENET

Directeur Général de l'IPSE

La santé environnementale n'est pour l'instant pas bien reconnue par les systèmes européens. Pourtant, des milliers d'études convergent sur un certain nombre de points malheureusement éclairants. L'IPSE s'est approprié ce sujet. Un petit-déjeuner sur la santé au travail est ainsi prévu le 29 décembre. Un échange sur l'alimentation est également prévu. Selon l'Agence Nationale Santé, Environnement et Conditions de travail, 80 % de la charge des perturbateurs endocriniens proviendrait de l'alimentation.

Le coût des maladies chroniques est significatif et concerne 35% de la population française. Néanmoins pour conclure sur une tonalité positive, nous pouvons nous décontaminer, mais cette décontamination prendra du temps.

### André CICOLELLA

Président du Réseau Environnement et Santé

L'Assurance Maladie comprend un pôle sur la santé au travail, mais ce sont encore des concepts des années 45 / 50 qui sont utilisés. Il y a quelque temps, la

Caisse Primaire du Mans a organisé des journées de santé environnementale, afin que l'Assurance Maladie se transforme en Assurance Santé.

### Jorge DE SA

CIRIEC International

Chez les jeunes, nous constatons une certaine morosité, voire une crainte de l'avenir. De nombreux jeunes pensent que le système de retraite n'existera plus quand ils auront atteint l'âge de la retraite. D'ailleurs, la communication à ce sujet est paradoxale. Il est souvent indiqué que les caisses seront vides à partir de 2027 ou de 2031, mais la santé financière des institutions dépend de la gestion de l'ensemble du système.

Comment pourrions-nous mobiliser les jeunes afin qu'ils agissent en faveur de la protection sociale ?

### Philippe GIRARD

Coordinateur régional pour l'Europe AISS

En Suisse, les personnes sans activité lucrative doivent cotiser et sont couvertes. Les années sans activité lucrative sont comptabilisées dans le calcul des droits à la retraite.

Les technologies permettent aussi de favoriser certaines activités. Par exemple, les jeunes artistes peuvent vendre des œuvres via les plateformes. Ils peuvent ainsi commencer à cotiser pour leur retraite. Les nouvelles technologies permettent aussi de développer l'esprit entrepreneurial.

## Jean LAPEYRE

Ancien Conseiller du CESE

Devons-nous être pessimistes quant à l'avenir des jeunes ?

## André CICOLELLA

Non. L'association Générations Cobayes a été créée à partir de l'action de notre réseau. Elle dispose désormais d'un fichier de 100 000 jeunes. Elle réalise des campagnes de sensibilisation, principalement à partir de la problématique de l'infertilité. Elle organise aussi des campagnes sur la responsabilité des jeunes vis-à-vis des générations futures.

Les maladies chroniques surviennent à l'âge adulte. Elles sont cependant avant tout le problème de la jeunesse. Un travail institutionnel doit être mené, car la responsabilité n'est pas qu'individuelle.

## Laurence GRANDJEAN

AG2R La Mondiale

Quid du principe de précaution, compte tenu de l'état actuel des connaissances sur les futures épidémies liées à l'environnement ? Quelle serait la place des lanceurs d'alerte, lesquels sont souvent sanctionnés avant qu'ils aient pu s'exprimer ? Dans l'Ain, des bébés naissent sans bras. Une des causes mises en avant serait environnementale.

## André CICOLELLA

Je suis à l'origine de la première jurisprudence de la Cour de Cassation relative à la protection des lanceurs d'alerte. Alors que je travaillais pour l'INRS, je souhaitais communiquer publiquement les résultats obtenus sur l'éther de glycol dans les produits à l'eau. J'ai toutefois été licencié auparavant. A travers une association, j'ai ensuite porté l'enjeu de la protection des lanceurs d'alerte, ce qui a abouti à une loi. Il est nécessaire de protéger les lanceurs d'alerte. En outre, les dysfonctionnements signalés doivent être traités.

L'affaire des bébés sans bras de l'Ain relève un dysfonctionnement. Comment se fait-il que nous hésitions à rapprocher les cas ? Lors d'une conférence de presse sur ce sujet, j'ai plaidé pour la mise en place d'un institut de veille environnementale.

Il existe toujours des conflits d'intérêts. Sur le dossier du bisphénol, j'ai indiqué publiquement que l'expertise était « véreuse ».

Par ailleurs, il ne s'agit plus d'appliquer le principe de précaution. En effet, dès lors que nous disposons de données environnementales solides, le principe de prévention devrait s'appliquer.

En outre, la notion de valeur limite professionnelle est totalement obsolète. Les normes en matière d'eau ne sont pas non plus pertinentes.

Nous sommes en train de discuter de la directive eau, sans prendre en compte le progrès des connaissances.

## Jacques MIINJOLLET

AG2R LA Mondiale

Le système de sécurité sociale, qui a plus de 50 ans, doit évoluer. Il insiste davantage sur le curatif que sur le préventif. Si nous repensons le système de base, peut-être conviendrait-il de le repenser au regard des clients. Ceci étant, les jeunes ont leur propre vision du travail, de l'implication et de la solidarité. Nous devons repenser le système au regard des personnes qui l'utiliseront demain et après-demain.

## André CICOLELLA

Le mot d'ordre « touche pas à ma sécu » est sympathique, mais inopérant. Pour sauvegarder le principe de solidarité, celui-ci doit être adapté aux enjeux actuels. Une vision globale de l'environnement doit ainsi être adoptée. Les frontières entre le travail, l'environnement et la consommation doivent être revues.

Les organismes de sécurité sociale doivent œuvrer en faveur d'une refondation de la politique de prévention autour de la protection de la grossesse et de la petite enfance.

## Philippe GIRARD

Si nous devons refonder la sécurité sociale, autant procéder à un changement fondamental, qui s'inscrirait dans la durée.

## Première session - deuxième partie

### Avis d'experts sur les enjeux numériques, écologiques et sociétaux



#### Marc DUPUIS

Expert en digital

Lucile Schmid est administrative civile au Secrétariat général du Ministère de l'Économie, Vice-présidente de la Fabrique écologique et membre du conseil de rédaction de la revue Esprit. Elle a écrit diffé-

rents essais sur les questions d'égalité et sur les enjeux écologiques.

Après de nombreuses années en conception et réalisation de systèmes d'information, Jean-Christophe Chaussat a radicalement orienté ses activités vers le développement durable. Il est responsable Green It pour la DSI de Pôle Emploi et membre fondateur du club Green IT, dont l'objectif est de contribuer le plus largement possible au déploiement des pratiques numériques responsables, plus sociétales et environnementales. ■

## La transition écologique doit s'accompagner d'un nouveau modèle d'entreprise



#### Lucile SCHMID

co-présidente de la Green European Foundation

La transition écologique doit-elle s'accompagner d'un nouveau modèle d'entreprise ? Si le modèle doit changer, le nouveau modèle reste encore

à inventer.

Tous les éléments qui composent l'ancien modèle ne doivent pas forcément être remis en cause. Le changement de modèle doit en tout état de cause être accompagné d'une transition sociale, permettant le maintien d'un haut niveau de droits et une discussion démocratique.

#### La transition écologique

L'expression transformation écologique tend à être préférée à celle de transition écologique.

La transformation écologique suppose une réflexion sur un projet de société et sur l'organisation nécessaire, en prenant en compte des éléments qui ne l'étaient pas auparavant. Je pense évidemment à la place occupée par la nature. Karl Polanyi, dans son

ouvrage la grande transformation, nous invitait déjà à prendre en compte autant la nature et le travail que le capital.

Nous devons aussi prendre en compte le fait que les ressources sont finies.

Nous assistons également à une transformation forte des modes de vie et de l'organisation sociale et économique, ce qui a une incidence sur la manière de construire les villes, de concevoir les réseaux de transport... Des sentiments d'injustice apparaissent, comme le montre le mouvement des gilets jaunes en France. Cette transformation a aussi une incidence sur nos modes de pensées, sur la manière dont nous appréhendons le futur et sur la manière dont les générations débattent de leurs responsabilités.

#### Vers un nouveau modèle d'entreprise

De manière restreinte, le modèle d'entreprise désigne le business model. Le modèle d'entreprise renvoie toutefois plus à la question du partage des responsabilités, à celle de l'élaboration de la stratégie et à la prise en considération du rôle des différentes parties prenantes, à savoir les actionnaires, les managers et les salariés.

Le nouveau modèle d'entreprise peut-il permettre une nouvelle articulation des parties prenantes ?

Pour quelle raison la transition écologie bouleverse-t-elle le modèle d'entreprise ? Notre environnement naturel a changé, comme le montre la multiplication des canicules et des catastrophes naturelles. De plus, la science s'est invitée dans le débat public, à travers l'appel des scientifiques et le rôle fondamental joué par le GIEC lors des COP (conférences des parties). Le niveau de l'alerte scientifique est désormais très élevé. Selon les scientifiques, il nous reste 10 à 15 années utiles pour transformer le modèle en profondeur.

Le climato-scepticisme a fortement régressé. Mis à part Donald Trump, la société américaine n'est plus climato-sceptique. D'ailleurs, les premières alertes scientifiques ont été émises par les Etats-Unis.

En France et au niveau européen, le climato-scepticisme n'a jamais existé dans les sociétés. Il existe cependant chez certains gouvernements, notamment à l'Est de l'Europe et chez Vladimir Poutine.

Nous observons par ailleurs une évolution de la société et des normes. L'Entreprise doit tenir compte des attentes des consommateurs et des modifications des règles. Les normes évoluent. Elles protègent davantage l'environnement, la santé et la nature. Dans le secteur du BTP, par exemple, la plupart des nouveaux bâtiments respectent des normes environnementales fortes. Toutefois, la construction de bâtiments continue à présenter une forte empreinte écologique, car les normes ne prennent pas compte le cycle de production des bâtiments. Le débat actuel porte ainsi non seulement sur les normes, mais aussi sur l'empreinte technologique des bâtiments.

La transition écologique est complexe, car à mesure que nous avançons dans cette transition, de nouveaux débats conceptuels ou techniques apparaissent. Ils remettent en cause les modes de production et de fabrication.

La réorganisation de la société et de l'activité économique est désormais systémique. En témoigne l'émergence de concepts comme celui de l'économie circulaire. La question de l'alimentation est désormais très arrimée à celle de la santé et de l'égalité. La question de l'inégalité sociale et celle de l'inégalité environnementale sont de plus en plus liées. Des liens apparaissent également entre le numérique et l'écologie. Ces liens sont d'ailleurs ambivalents. Nous pourrions en effet considérer que la dématérialisation est favorable à l'environnement. Pourtant, la problématique de la production d'énergie des data center est en pleine émergence.

Pour quelle raison est-il complexe d'articuler l'évolution du modèle d'entreprise et la transition écologique ?

Le vocabulaire économique a été impacté par la transition écologique. Nous parlons d'économie verte, de croissance verte, d'investissements verts... L'addition du terme vert aux notions économiques n'est pas nouvelle. Néanmoins, elle est insuffisante pour résoudre les contradictions.

La transformation écologique modifie profondément la hiérarchie des priorités économiques et la manière d'envisager l'économie.

Une question d'articulation entre le court et le moyen terme se pose. La transition écologique réhabilite fortement la notion d'investissement. Cependant, l'investissement est complexe dans une période de raréfaction des ressources publiques et d'inquiétudes quant au financement du bien commun.

Par ailleurs, les secteurs économiques sont impactés différemment par la transition écologique. Dans le secteur de l'énergie, notamment dans le secteur des hydrocarbures, il apparaît relativement complexe pour les entreprises d'apparaître écologiques. La question de l'emploi est au centre des argumentaires de ceux qui résistent à la transition écologique. Il est en effet complexe d'offrir un avenir à des salariés qui travaillent dans un secteur amené à se transformer ou à disparaître.

La transition écologique est souvent examinée d'un point de vue macro-économique. Il est nécessaire de l'articuler à une stratégie sociale micro-économique.

Quand Nicolas Hulot était Ministre de la transition écologique, le gouvernement français avait évoqué la mise en place de contrats de transition écologique, en vue de reconverter certains sites industriels. Ce concept a été développé d'un point de vue théorique. Néanmoins, il est quasiment impossible de le mettre en œuvre concrètement, car nous ne savons pas reconverter les sites ni offrir des perspectives aux salariés.

La transition écologique modifie la manière de considérer la régulation et le jeu d'acteurs. Elle oblige à considérer l'entreprise dans un environnement élargi, compte tenu de la place de la nature et de la transformation des modes de vie. L'entreprise doit reconsidérer sa relation avec la société et les acteurs publics.

En février 2014, Gérard Mestrallet, ancien président-directeur général du groupe industriel Engie, a décidé de déprécier les actifs des centrales thermiques et de stockage de gaz en Europe, à hauteur de 15 millions d'euros. Cette opération comptable lui a peut-être permis d'être désigné chef de file des entreprises lors

de la COP 21. Ses propos étaient les suivants : « le monde ancien, je le déprécie sur le plan comptable. Je veux changer la culture de l'entreprise et investir dans le monde nouveau ». Quelle sera toutefois la physionomie de ce monde nouveau ? Elle devra être inventée progressivement. Une réflexion collective doit encore être menée pour préciser les modalités sociales et économiques de la transition écologique.

## Quel modèle d'entreprise ?

Olivier Favereau, économiste français, mène une réflexion en vue de proposer une définition du nouveau modèle de l'entreprise, afin que les salariés puissent retrouver la place qu'ils occupaient dans l'entreprise avant la libéralisation des échanges et l'accélération de la mondialisation. La mondialisation s'est accompagnée d'une remise en cause des droits des salariés et d'une montée en puissance de l'actionariat. Dans un rapport publié le 13 novembre 2018, Olivier Favereau insiste sur la nécessité d'organiser un nouveau modèle, qui repose sur la coopération et la codétermination, en donnant une place forte aux salariés et aux managers, afin de prendre en compte les enjeux d'une transition sociale et écologique.

Si davantage d'importance est donnée à la relation entre les salariés et les managers, l'apprentissage collectif sera favorisé. La transformation écologique comprend de nombreuses innovations. La question de l'innovation et celle de l'apprentissage sont ainsi essentielles.

Avec la transformation écologique, la question du régime des communs et des communautés reprend de l'importance. Le modèle de codétermination permet de s'interroger sur les biens communs au sein de l'entreprise. Les organisations actuelles sont très fragmentées. Le résultat à court terme est mis en avant. Des salariés vivent mal le fait de travailler sur la base de conceptions qui sont l'inverse de celles qu'ils souhaiteraient transmettre à leurs enfants. L'interrogation que porte la transformation écologique est angoissante. Si nos modes de consommation ne se modifient pas, nous ne pourrions plus vivre dans certains territoires à partir des années 2050. Cette interrogation ne peut plus être laissée à la porte de l'Entreprise. La réflexion sur le bien commun en entreprise est bouleversée.

La question de la codétermination est absente de la théorie économique depuis 20 à 25 ans. Quand nous indiquons que le rôle des salariés devrait être renforcé, nous avons le sentiment que nous ne sommes pas réalistes. Pourtant, nous ne sommes pas dans l'irréalité. La conception de la réalité économique et de la réalité entrepreneuriale n'est pas conforme à la réalité scientifique. Un nouveau schéma de pensée doit ainsi être construit. Finalement, le réalisme ne revient-il pas à bouleverser les rapports de force et la vision de la rentabilité ?

Une ré-instrumentalisation du capital serait nécessaire. De nombreux écologistes sont par principe défavorables à l'articulation entre économie et écologie et entre entreprise et écologie. Pourtant, pour réussir la transformation écologique, un investissement massif doit être réalisé, non seulement dans les pays du Sud, mais aussi dans nos sociétés. Le capital doit être utilisé pour réaliser la transformation écologique.

La ré-instrumentalisation du capital suppose que nous cessions d'instrumentaliser le travail, les salariés et les managers. La transformation des jeux de rôles dans l'entreprise est essentielle.

Une autre vision des acteurs publics est aussi nécessaire. La prospective publique s'est beaucoup affaiblie au cours des 20 dernières années. La prospective est désormais plutôt portée par le secteur des banques ou par le secteur des sciences. Le rôle des États et de l'Union Européenne dans la prospective et la régulation devrait être renforcé. Encore trop souvent, la prospective reste un outil très abstrait. Elle ne débouche que rarement sur une codification adaptée.

## Conclusion

Le nouveau modèle doit être codéterminé. L'entreprise doit s'inscrire dans son environnement. Le jeu d'acteurs doit être bien articulé avec la puissance publique, au niveau national et au niveau européen, voire au niveau supranational, à travers les COP par exemple. L'entreprise doit aussi être articulée avec la société. La situation de chômage a modifié le rapport de forces. Le rapport de forces actuel doit être bouleversé. Il faut aussi redonner à l'entreprise son rôle d'innovation sociale. ■

## Numérique responsable et environnement : Livre blanc pour une transition numérique écologique et solidaire



### Jean-Christophe CHAUSSAT

DSI, Pôle Emploi

J'appartiens à un collectif qui a rédigé le livre blanc numérique et environnement. Ce livre a été remis au Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Avant tout, il y a urgence. Nous avons rédigé ce livre, pour les enfants que nous maltraitons en raison de l'épuisement des ressources, pour les paysages abîmés et pour les espèces en voie de disparition.

Selon WWF, en 40 ans, 40 % des espèces ont disparu.

Pour adopter une vision du développement durable, nous devons prendre en compte l'être humain, l'économie et la planète.

La RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) décrit les actions menées par une entreprise en faveur du développement durable. Le Green IT recouvre les actions menées par les entreprises qui manipulent des outils informatiques en faveur de la RSE et du développement durable.

Il existe aussi la vision numérique responsable. Je suis responsable Green IT à la Direction informatique de Pôle Emploi. Nous avons un rôle à jouer pour apporter une dimension sociétale. Nous devons prendre en compte non seulement le hardware (ordinateurs et data-centers), mais aussi les impacts sociétaux du Green IT.

Le numérique n'est pas intrinsèquement bon ou mauvais pour l'environnement. Il est ce que nous en faisons.

### Le Club Green IT

Le Club Green IT a été fondé par des responsables Green IT de différentes entreprises, qui avaient des difficultés à mettre en avant la responsabilité sociétale en entreprise. Nous nous sommes fédérés autour d'un expert, Frédéric Bordage. Nous avons mutualisé nos bonnes pratiques et nos expériences.

Nous publions des livrables et nous organisons de nombreuses conférences.

Le poids du Club Green IT s'est renforcé. Pôle Emploi compte 54 000 agents. Au total, le Club Green IT représente 775 000 utilisateurs. Nous produisons des guides d'utilisateur.

Quel est le point commun entre un astronaute et un e-mail ? En 1969, la capacité de stockage d'un ordinateur de bord d'un astronaute est de 70 kilo-octets de données. Désormais, le poids moyen d'un mail est de 70 kilo-octets.

Nous avons formé WWF sur le numérique responsable. Pour WWF, les principaux enjeux du numérique responsable sont :

- les enjeux sociétaux ;
- l'épuisement des ressources et l'économie circulaire ;
- l'impact sur l'environnement et la biodiversité ;
- les émissions de gaz à effet de serre.

Les TIC (technologies de l'information et de la communication) produisent de 2 à 6 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, soit autant que le transport aérien. La consommation liée à internet représente quasiment la consommation d'un 6ème continent.

Pour fabriquer un kilogramme de voitures, il faut 54 kilogrammes de matières premières ; pour fabriquer un kilogramme d'ordinateurs, il faut 100 kilogrammes de matières ; pour fabriquer un kilogramme de puces électroniques, il faut 16 tonnes.

Par ailleurs, le numérique produit des déchets d'équipements électriques et électroniques. Un gramme de mercure pollue un mètre cube de terre pendant 50 ans. 70 à 90 % des déchets font l'objet d'un trafic mondial.

Le numérique a aussi un impact sociétal. L'extraction des matières premières a une incidence sur les populations. Des enfants travaillent dans des mines. Des abus sont constatés lors de la fabrication, notamment en Chine. Nos déchets sont par ailleurs envoyés à travers le monde, en particulier en Asie ou en Afrique.

L'impact ne se mesure pas à la simple utilisation. Pour un téléphone, 85 % des gaz à effet de serre émis sont émis pendant la fabrication. Ce taux est de

75 % pour un ordinateur et de 60 % pour un écran. La consommation des écrans est relativement importante. A Pôle Emploi, nous avons demandé aux agents d'éteindre leur poste la nuit. Une hausse de 40 % du nombre de personnes qui éteignent leur poste la nuit permet une économie d'électricité de 1,5 million d'euros. Nous n'avons pas souhaité mettre en place un outil qui éteint automatiquement les ordinateurs. En effet, nous avons souhaité sensibiliser les agents sur les gestes de base (fermer un ordinateur, éteindre la lumière, recycler le papier...).

Pour limiter l'émission de gaz à effet de serre, nous devons aussi allonger la durée de vie de chaque matériel, via le réemploi notamment. Si le CAC 40 réemployait ses ordinateurs, 1 500 emplois pourraient être créés en France. A l'échelle de l'Europe, 10 500 emplois pourraient être créés.

L'informatique est de plus en plus consommatrice. Comme la puissance des ordinateurs s'accroît en permanence, les pages internet sont de plus en plus lourdes et les systèmes d'exploitation sont de plus en plus consommateurs. Nos matériels deviennent ainsi obsolètes. Nous devons prendre en compte l'accessibilité universelle. Des personnes ne disposent pas forcément des moyens nécessaires pour acquérir un ordinateur de dernière génération. D'autres ne disposent pas nécessairement du débit nécessaire pour que les applications fonctionnent. Un travail sur l'éco-conception de logiciels doit ainsi être réalisé.

Le numérique est un droit pour tous. L'écoconception recouvre la conception responsable de services numériques. Le concept any time, any where, any device pour anyone est mis en avant. Chacun devrait concevoir les applications au regard de ce concept, pour des raisons économiques, sociétales et environnementales.

Le Green IT renvoie aux actions que nous pouvons mettre en place pour être écoresponsables.

Le Green for IT recouvre l'utilisation de labels environnementaux, en vue de réduire la consommation.

L'IT for Green renvoie aux économies réalisées dans la consommation et dans l'émission de gaz à effet de serre, grâce à l'IT. Par exemple, les visioconférences permettent de limiter les déplacements.

Le fair IT correspond à l'axe sociétal. Il désigne ce que peut apporter l'IT aux collaborateurs. Pôle Emploi a intégré des clauses sociétales dans les marchés de prestations informatiques. Il est demandé aux prestataires de répondre à la demande avec 5 % de profils éloignés de l'emploi. Par ailleurs, nous travaillons sur le réemploi, avec les ateliers du bocage, qui sont membres du réseau Emmaüs, et avec les ateliers sans

frontières, qui sont membres du réseau ARES.

Le Green IT comprend également un axe métier. Les TIC peuvent transformer l'organisation de l'entreprise, à travers notamment la dématérialisation des flux.

## **Livre blanc numérique et environnement**

Le livre blanc a été rédigé par plusieurs organisations, notamment par WWF. Il comprend des pistes de travail concrètes en vue de limiter l'impact de l'IT sur l'environnement.

Ce livre s'articule autour de quatre axes principaux :

- réduire l'empreinte écologique du numérique ;
- utiliser le numérique pour mieux concevoir les politiques écologiques ;
- soutenir l'innovation numérique en faveur de l'écologie ;
- mobiliser le potentiel des données au service de la transition écologique.

A la suite de la publication du livre blanc, la Green Tech Verte a décliné les 26 actions dans une feuille de route.

Les contributions du Club Green IT portent sur les points suivants :

- la réparation et le réemploi ;
- l'allongement de la durée de garantie ;
- la démarche Green IT dans les entreprises ;
- le bilan Green IT pour les entreprises ;
- le label numérique responsable ;
- la loi contre l'obsolescence programmée ;
- la formation d'acteurs ;
- l'information sur la feuille de route
- le partage d'expériences ;
- l'éducation, la formation et la sensibilisation.

Le projet Reebboot a été engagé par Pôle Emploi l'année dernière. L'objectif est de financer le reconditionnement des ordinateurs et de redistribuer les ordinateurs à des associations. Nous proposons aux entreprises un dispositif pour qu'elles puissent mettre en œuvre une gestion de fin de vie des matériels en faveur du réemploi.

Par ailleurs, le Club Green IT a édité un référentiel de 65 bonnes pratiques. Ce référentiel a été utilisé pour la réalisation du benchmark WegreenIT, lancé par WWF en 2018. L'objectif de ce benchmark est d'évaluer la démarche green IT des entreprises. La moyenne nationale est de 59 sur 100. La note de Pôle Emploi est de 74. Ce benchmark montre que des actions peuvent être mises en œuvre pour limiter l'impact du numérique. Il montre également l'impact des TIC sur l'énergie, sur le changement climatique, sur la tension autour de l'eau (la fabrication d'un ordinateur nécessite en moyenne 2 400 litres d'eau ; la fabrication

d'une feuille de papier A4, 4 litres d'eau), et sur les ressources.

Le Club Green It propose un module de formation de trois jours. Au sein de Pôle Emploi, 74 personnes ont suivi cette formation. Ces personnes sont conscientes des impacts du numérique et sont volontaires pour mettre en œuvre des projets.

En lien avec l'Université de La Rochelle, le Club Green IT propose une certification Green IT. Nous souhaitons aussi travailler sur la mise en place d'une labellisation d'entreprise.

Nous sommes tous responsables et nous avons tous la capacité à changer le monde. ■

## Face au numérique : hommes et femmes ne sont pas égaux



### Giulia BARBUCCI

membre du CESE, groupe II  
(les travailleurs)

Les processus d'innovation, notamment la numérisation, la robotique appliquée et l'intelligence artificielle, impose des changements radicaux. Ces changements ont des répercussions sur le travail.

Les changements bouleverseront la société. Ils modifieront le modèle de la sécurité sociale, mais aussi l'alternance loisirs / travail. La grande majorité des emplois seront impactés. Certains emplois disparaîtront ; d'autres nécessiteront une reconversion des travailleurs.

Dans le débat actuel, nous commentons une série d'erreurs. D'abord, nous pensons que le processus est aléatoire, alors qu'il est inéluctable et linéaire. En ce qui concerne les innovations, nous constatons une dichotomie entre la vision de long terme, qui est apocalyptique, et la vision de court terme, qui est positive (nous apprécions les innovations, telles que les applications, qui font désormais partie de notre quotidien).

Nous nous trouvons à un virage historique, de la même ampleur que le virage de l'industrialisation du 19<sup>ème</sup> siècle.

Pour affronter les changements, des solutions durables et soutenables devront être mises en place. Les personnes qui occupent les nouveaux emplois doivent bénéficier d'un salaire décent et de conditions de travail dignes. Elles doivent aussi avoir accès à tous les droits et les garanties.

L'Union Européenne doit relever un défi majeur. Elle doit devenir un acteur de premier plan dans la numérisation. Son rôle doit être renforcé à l'échelle planétaire. Toutefois, la tendance au creusement des disparités sociales est dangereuse. La numérisation ne devrait pas s'accompagner d'un accroissement des disparités. Elle doit en outre être inclusive.

Le processus de transition doit être organique, avec un marché unique numérique. La transition doit être gérée de manière harmonieuse. L'implication de toutes les parties prenantes, notamment des partenaires sociaux, est nécessaire.

Certains facteurs (le genre, la situation sociale, les qualifications, les compétences numériques, les origines...) sont fondamentaux. Ils risquent d'exclure des personnes des bienfaits de la numérisation. Les changements doivent être effectués de manière homogène, alors que la numérisation n'est pas homogène (le degré de développement des infrastructures numériques diffère suivant les régions).

À la demande de mon Comité au Parlement Européen, j'ai rédigé un avis. Si nous disposons de données sur la fracture numérique suivant le genre, le phénomène n'a pas été analysé en profondeur. Néanmoins, nous constatons des disparités. Les femmes continuent à être discriminées. Les processus qui permettent de lutter contre ces discriminations sont trop lents. Un index sur la parité entre les femmes et les hommes a été mis en place par l'Union Européenne. Il mesure les inégalités dans différents domaines (richesse, compétences, santé...). Sur une base 100, cet index est passé de 62 en 2005 à 65 en 2012. En 2017, il est de 66,2. Les progrès sont trop lents. La fracture sui-

vant le genre ralentit la croissance de l'économie européenne. En effet, une étude de l'Union Européenne révèle qu'une présence accrue des femmes dans les emplois numériques pourrait se traduire par une croissance du PIB européen de 16 milliards d'euros par an.

Les femmes utilisent moins les ordinateurs et internet que les hommes. Si elles représentent plus de la moitié des personnes diplômées, elles ne représentent qu'un tiers des diplômés dans les cursus de la communication et de l'informatique. Par ailleurs, les femmes connaissent des difficultés, dans la mesure où elles sont la cible privilégiée du cyber-harcèlement.

Nous avons défini cinq concepts essentiels.

Nous devons d'abord intervenir dans le domaine de l'éducation. Nous devons inciter les femmes à réaliser des études dans les sciences et les technologies de l'information et de la communication, afin de développer leurs compétences numériques. Des cours de recyclage devraient aussi être proposés aux femmes.

Nous devons aussi accroître la présence des femmes dans le secteur des TIC. Cet accroissement aurait une incidence positive sur les salaires des femmes, sachant que la rémunération est relativement élevée dans le secteur des TIC.

Nous devons par ailleurs analyser les emplois futurs. De nouvelles formes d'emploi apparaissent. Nous devons adapter la protection sociale à ces nouvelles formes d'emploi. La protection sociale doit être inclusive et universelle. Les personnes connaîtront des périodes de transition entre l'emploi et le chômage. La sécurité sociale devra les prendre en compte.

La numérisation, notamment la robotisation, devrait

pouvoir aider les femmes à mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. Une meilleure conciliation entre travail et vie privée est essentielle pour que les femmes puissent être parties prenantes de la société. Les emplois agiles pourraient aussi aider les femmes à mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. Cela dit, ces emplois pourraient fragiliser la frontière entre le temps libre et le temps de travail. En tout état de cause, ces emplois devraient être réglementés, par le biais de contrats de travail rigides.

La technologie n'est jamais neutre. Les développeurs qui conçoivent un logiciel ou un algorithme peuvent sans peine inclure des facteurs de discrimination dans leurs programmes. Il est ainsi nécessaire que de nombreuses femmes deviennent développeuses ou conceptrices de logiciels.

En conclusion, une approche multidisciplinaire est nécessaire, pour surmonter la fracture entre les hommes et les femmes. Les partenaires sociaux et la société civile doivent être consultés et doivent intervenir au niveau de la formation continue et de l'éducation, pour favoriser la participation des femmes à la vie professionnelle, pour permettre une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle, et pour diminuer les écarts salariaux.

Une régulation du processus démocratique est également nécessaire. Nous devons impliquer tous les acteurs, y compris ceux de la société civile.

Dans l'avis que nous rendons, nous lançons un appel au futur Parlement européen, pour qu'il relaye ces nouvelles politiques, favorables aux femmes, et pour combler l'écart entre les femmes et les hommes. ■

## Débats avec les participants

### Denis STOKKINK

Pour la solidarité

Quel est le taux d'ordinateurs éteints la nuit au sein de Pôle Emploi ? Quels sont les indicateurs de réussite ?

### Jean-Christophe CHAUSSAT

En moyenne, le taux d'ordinateurs éteints la nuit est de 74 %, contre 18 % il y a quatre ou cinq ans. Pôle Emploi résulte de la fusion de l'ANPE et de l'ASSEDIC. Or à l'ANPE, la consigne était donnée de laisser les postes allumés, pour des raisons de mise à jour des données.

### Marc DUPUIS

Il est demandé au chef d'entreprise d'adosser une responsabilité sociale et environnementale. Les chefs d'entreprise ne se sentent-ils pas seuls pour adosser une telle responsabilité ? Comment peuvent-ils être aidés ?

### Lucile SCHMID

Les entreprises ne sont pas égales, compte tenu notamment de leur taille.

Les PME sont au centre des discours politiques, dans la mesure où elles créent de l'emploi et où elles sont dans une relation de proximité avec la société. En même temps, la question de la transformation écologique est particulièrement complexe pour les PME. Se pose ainsi la question de l'accompagnement des entreprises par les acteurs publics.

Par ailleurs, la transition écologique est un phénomène global, qui comprend différentes thématiques : l'informatique verte, l'alimentation saine, la mobilité douce... Nous devons prendre en compte toutes ces thématiques.

Le GIEC a rédigé un rapport pour préparer la COP 24. Il a été demandé aux scientifiques de travailler à partir de l'hypothèse d'un réchauffement climatique de 1,5 degré. Il s'agit là d'une hypothèse très contraignante. Ceci étant, les scientifiques considèrent qu'une telle hypothèse pourrait se vérifier si des changements avaient lieu au sommet. Un changement des valeurs des dirigeants économiques et politiques serait nécessaire.

Il est fondamental de changer la manière dont nous construisons l'action politique.

En France, la structuration des exportations n'est pas en cohérence avec la volonté de réaliser la transition écologique. Comment pouvons-nous mettre les différents éléments en cohérence ?

Compte tenu des objectifs fixés, nous devons mettre en cohérence les schémas d'organisation politique, économique et social.

### Jacques MIINJOLLET

AG2R LA Mondiale

Vos interventions donnent un éclairage particulier sur la proximité.

Or, la proximité fait partie de l'ADN de l'artisanat. Les boulangers reçoivent 22 millions de clients par jour ; les coiffeurs, 20 millions. C'est dans l'ADN de la proximité que se partage l'objectif commun de la qualité de vie communale et de la qualité de vie au travail. La qualité de vie au travail est traitée par les partenaires sociaux. Ces derniers dépassent la notion de protection sociale. Ils ont un éclairage particulier sur le développement durable et sur la RSE.

C'est grâce à cette proximité et au rôle joué par les partenaires sociaux que le développement durable et la RSE peuvent être vécus à la base par les citoyens. Je crois beaucoup à la proximité de vie et d'intérêts pour faire émerger un objectif commun et travailler en faveur du développement durable.

### Yves MONTBIO

Malakoff Médéric

Je reste dubitatif quant à la capacité à trouver un nouveau modèle d'entreprise et à mettre en œuvre la transition écologique. La valeur capitaliste est toujours présente. Je ne sais pas comment nous pourrions modifier les exigences des actionnaires, toujours plus élevées.

### Lucile SCHMID

Vous avez raison d'être sceptique. En même temps, je fais le pari de l'optimisme.

Les vignerons ont déjà anticipé les impacts du réchauffement climatique sur les vignes. Ils cultivent de nouvelles variétés.

Les entrepreneurs doivent anticiper la modification du climat et la transformation écologique pour pouvoir continuer à réaliser des bénéfices.

La transformation écologique suppose un changement au sommet. De plus, chacun d'entre nous peut

agir en faveur de l'environnement. La question de la transformation écologique est un acte de foi, qui relève de l'intime conviction.

Un peu avant la COP 21, le Pape a publié son encyclique Laudato si. Il s'agit du meilleur manifeste politique.

Je vous invite à porter ce qui relève de votre intime conviction dans votre univers professionnel et à transformer votre univers professionnel de manière réformatrice radicale.

## Deuxième session - première partie

### Les réponses face aux enjeux écologiques, numériques et sociétaux dans le domaine de la protection sociale



#### Jorge DE SA

Président du CIRIEC International

Les enjeux sont nombreux, compte tenu de l'importance des fractures. Nous vivons une période préoccupante au niveau mondial. Dans l'échiquier social, politique, culturel et environnemental, nous constatons que

certaines positions deviennent extrêmes. Ce sont les plus pauvres qui pâtissent le plus des changements environnementaux.

Nous venons d'une époque où les principaux clivages concernaient le capital et le travail, la religion et la laïcité et le rural et l'urbain.

Ces contradictions n'ont pas disparu, mais leur importance a diminué, en raison de l'apparition de nouvelles contradictions, notamment dans le domaine environnemental. D'ailleurs, les Verts sont nés il y a environ 40 ans sur la base de ces nouvelles contradictions. ■



#### Claude ROLIN

député au Parlement Européen, PPE

Si je suis membre du groupe PPE, les propos que je prononcerai n'engagent pas ce groupe.

Je suis avant tout un syndicaliste. J'étais auparavant Secrétaire général de la confédération des syndicats chrétiens en Belgique. Je suis actuellement Président de la mutualité chrétienne de soins de santé en province de Luxembourg.

Le conflit capital / travail et le conflit environnemental sont intimement liés. La question des risques sociaux et

celle des risques environnementaux sont liées. D'ailleurs, le mouvement des gilets jaunes en est la démonstration. Ce mouvement prend appui sur l'augmentation de la fiscalité sur les produits de roulage, mais il ne peut pas être compris si nous ne prenons pas en compte diverses problématiques : la perte de pouvoir d'achat, l'affaiblissement des mécanismes d'intermédiation sociale, le sentiment d'un manque de reconnaissance... Dans un monde globalisé, le pouvoir semble échapper aux acteurs politiques, sociaux et économiques.

En 2009, dans son ouvrage sur la montée des incertitudes, le sociologue Robert Castel montrait que la

clé de voûte du capitalisme industriel était l'Etat protecteur, lequel prenait appui sur des formes d'organisation collective du travail pour organiser la sécurité sociale généralisée. Le compromis social sur lequel les sociétés d'après-guerre se sont fondées repose sur un marché libre, mais ce marché était compensé par des dispositifs collectifs : le droit du travail et la protection sociale.

Dans le capitalisme post-industriel, nous constatons une forte fragilisation des collectifs qui ont construit le compromis social. Le compromis social est remis en question par l'affaiblissement structurel des dispositifs collectifs. Cet affaiblissement place les individus, en particulier les salariés, dans un isolement et dans une grande incertitude face à leur avenir.

## L'Europe sociale se fait toujours attendre

Jean-Claude Juncker, quand il a été élu Président de la Commission Européenne, souhaitait que l'Union Européenne obtienne le triple A social. Il souhaitait relancer le dialogue social en faveur d'une Europe sociale. L'Europe sociale semble cependant difficile à construire.

L'Europe sociale n'a pas attendu l'Union Européenne pour exister. Elle s'est développée à travers la construction de solidarités familiales et féodales, à travers la cité... Le rôle de l'Eglise a aussi été important en la matière.

Puis, les sociétés se sont industrialisées. La construction de la sécurité sociale moderne a commencé au départ dans les ateliers, de manière clandestine. La protection s'est ensuite unifiée au niveau des branches et des secteurs professionnels. Puis, elle s'est organisée au niveau des Etats. La sécurité sociale est ainsi très composite, ce qui explique que des tensions apparaissent quand nous travaillons sur l'harmonisation de la sécurité sociale et sur la mise en place d'une Europe sociale.

Dans l'après-guerre, un compromis s'installe : si l'économie est libérale, ses effets sont compensés par des formes de régulation et par la mise en place de réponses sociales.

La période de Jacques Delors, c'est-à-dire la période de 1985 à 1995, se caractérise par une avancée importante dans le domaine social. Le dialogue social émerge. De plus, des législations européennes portent sur le domaine social. Pourtant, une rupture politique s'opère dans les années 1989/1990. Alors que la vision keynésienne prédominait, nous constatons à partir des années 1989 / 1990 une avancée forte des idées libérales, sous l'impulsion de Thatcher et de Reagan. En outre, la peur du communisme prend fin, avec la

chute du mur de Berlin, qui modifie fortement les rapports de force entre le travail et le capital. Le renforcement des idées néo-libérales s'accompagne d'un affaiblissement des outils collectifs et des collectifs de travail, ainsi qu'une d'une régression de la concertation sociale.

Par ailleurs, la monnaie unique empêche les Etats de procéder à des dévaluations, qui permettaient de réguler les économies. Les régulations se font désormais par des techniques de dévaluation compétitive, qui portent essentiellement sur les salaires ou sur les systèmes de protection sociale.

Au début de son mandat, Jean-Claude Juncker a eu du mal à avancer dans le domaine social. Le projet de Brexit est venu complexifier la situation.

Néanmoins, le sommet social de Göteborg constitue un événement symbolique (un sommet social n'avait pas été organisé depuis 20 ans). Un socle social est annoncé. Il comprend une vingtaine d'axes importants. Ces axes doivent encore être traduits, mais ils constituent une fenêtre d'opportunité pour retravailler sur la dimension sociale de l'Union Européenne. Des idées se concrétisent d'ailleurs, à travers la révision de la directive sur le détachement et le projet de mettre en œuvre une autorité européenne du travail. De plus, le Parlement Européen a récemment travaillé sur la révision du règlement de coordination de sécurité sociale.

Des avancées dans la protection des gens sont également constatées. Récemment, nous avons travaillé sur une nouvelle directive relative à la protection des salariés contre les produits mutagènes et cancérigènes (un vote est prévu en décembre). La première cause de mortalité au travail est le cancer. La nouvelle directive améliore la protection des travailleurs. Pour les vapeurs de diesel, qui concernent plus de 10 millions de travailleurs, une valeur limite d'exposition a été introduite.

Malgré tout, il est difficile d'avancer dans le domaine social, car la dimension sociale est essentiellement restée dans les mains de l'Etat. Par ailleurs, si nos débats opposent toujours la gauche et la droite, ils opposent aussi de plus en plus l'Est et l'Ouest, ainsi que le Nord et le Sud.

Par ailleurs, si à une époque, les organisations syndicales soutenaient l'idée européenne, nous constatons désormais un désenchantement vis-à-vis de l'Europe, car les avancées sociales de l'Europe ne sont pas assez visibles.

## Les questions posées par le manque d'Europe sociale

Il est encore trop tôt pour analyser avec finesse le

mouvement des gilets jaunes. Mais quelques éléments attirent notre attention.

Les climato-sceptiques sont devenus rares. Chacun a conscience que nous devons nous orienter vers une économie décarbonée.

En France, le pouvoir s'exerce de manière très verticale. Les corps intermédiaires sont dans une position de fragilité et de faiblesse, ce qui explique en partie le mouvement des gilets jaunes. En outre, la transition écologique n'est pas soutenue ni accompagnée par des politiques sociales qui permettraient de sécuriser les plus fragilisés. L'augmentation de la fiscalité sur des produits de roulage est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Le terreau sur lequel cette jacquerie se développe est celui de la perception de politiques sociales dégressives. Les plus démunis sont soumis à contribution, tandis que les plus riches sont dispensés de la taxe sur la grande fortune.

Le mouvement des gilets jaunes est composé de personnes qui s'inquiètent quant à leur avenir. Ces personnes constatent un éloignement des pôles de décision. Elles ne se sentent plus écoutées, ni respectées par les élites. Les habitants des zones périphériques constatent une disparition progressive des lignes de transport en commun, des services publics et des services médicaux.

La conduite de la transition écologique impose de combattre les fractures sociales et territoriales. Avec l'affaiblissement des collectifs et des outils d'intermédiation sociale, le citoyen se retrouve seul face à ses inquiétudes et ses doutes. Des colères s'additionnent. Comme elles sont diverses et variées, elles ne peuvent se consolider au travers de revendications. En l'absence d'intermédiation sociale, elles ne peuvent déboucher sur des réponses sociétales.

L'addition des colères entraîne le délitement du vivre-ensemble. Elle remet en cause nos démocraties.

## Le mouvement mutualiste

Le mouvement mutualiste constitue une réponse collective aux violences capitalistes. En Belgique, le rôle des mutualités de soins de santé et des organisations syndicales est profondément remis en cause par une partie du monde politique, notamment par le parti nationaliste flamand, qui est le premier parti belge. Nous constatons une forte volonté politique de supprimer les outils d'intermédiation sociale, qui sont les seuls outils qui permettent d'organiser la solidarité.

Heureusement, il est difficile de supprimer ces outils, car ils sont portés par des millions de membres. La mutualité chrétienne est portée par 4,5 millions de membres. L'organisation syndicale de tendance socialiste et celle de tendance chrétienne comptent environ 3 millions d'affiliés. Le combat est toutefois difficile.

La numérisation pourrait jouer un rôle important dans l'organisation des solidarités. Certaines régions souffrent d'une désertification des soins. Or les outils numériques permettent la consultation de médecins à distance. Cependant, les outils numériques ne doivent pas conduire à une suppression des relations humaines.

Nos outils d'intermédiation sociale ont un rôle essentiel à jouer dans la phase de mutation de nos sociétés. Nous avons besoin d'une Europe protectrice, d'un point de vue social et environnemental.

Pour les prochaines élections européennes, l'un des enjeux serait peut-être de reprendre la proposition de Laurent Berger Secrétaire Général de la CFDT : négocier un pacte social pour la conversion écologique au niveau de l'Union Européenne. ■



## Olivier DERRUINE

Conseiller de Philippe LAMBERTS  
au Parlement Européen

Dans une récente publication, la Commission Européenne se félicite d'observer un taux de chômage historiquement faible (le taux de chômage est actuellement de 6,9 %). Pourtant, malgré la baisse du taux de chômage, les inégalités ont atteint un niveau historiquement élevé. Par ailleurs, en avril, dans une publication, la Banque Centrale Européenne signalait que le taux de chômage ne reflétait pas la situation sociale des Etats Membres. En effet, le taux de chômage ne prend pas en compte les personnes qui occupent des emplois précaires, les personnes qui ont renoncé à chercher un travail, les personnes à temps partiel subi. Or le taux de sous-emploi, qui prend en compte ces personnes, atteint 15 %.

### Quelques constats sur la protection sociale européenne.

Premièrement, l'efficacité de la protection sociale diminue, comme le montre l'évolution du taux de pauvreté avant et après transferts sociaux entre 2007 et 2017.

Deuxièmement, en 2010, l'Union Européenne et les Etats Membres se sont engagés à réduire de 20 millions le nombre de personnes en situation de pauvreté et en risque d'exclusion sociale d'ici 2020. Malheureusement, cet engagement n'était pas contraignant. En 2018, si nous constatons une réduction du nombre de pauvres en Europe de 5 millions, cette baisse s'explique par la diminution du nombre de pauvres en Pologne et en Roumanie. Dans ces deux pays, le nombre de pauvres a diminué de 7 millions. Dans la zone Euro, il a ainsi augmenté de 3 millions. La question de la crédibilité des dirigeants européens se pose. Par ailleurs, nous sommes en train de négocier une nouvelle directive qui vise à renforcer la mise en œuvre du pacte de stabilité et de croissance. Les Verts ont posé des amendements, dans la mesure où ils considèrent que si les dépenses publiques doivent être assainies, cet assainissement ne peut se faire au détriment des objectifs sociaux et environnementaux. Les rapporteurs refusent ces amendements dans la mesure où ils considèrent qu'il faut se concentrer sur les finances publiques. Pourtant, la dégradation des conditions sociales et environnementales constitue une bombe à retardement, qui menace la stabilité économique et financière de l'Union Européenne.

Troisièmement, nous constatons une évolution dans les strates générationnelles de la pauvreté. En 2007, le taux de pauvreté était particulièrement préoccupant

chez les seniors. En 2017, nous observons une baisse du taux de pauvreté des seniors, mais une augmentation du taux de pauvreté des jeunes.

Quatrièmement, les dépenses sociales ont augmenté en Europe. Comment expliquer une hausse de ces dépenses et une baisse de la protection sociale ?

Le paradigme socio-économique européen ressemble à un triangle, composé de la protection sociale, du marché du travail et de la justice fiscale. Dans notre réflexion, il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble de ces dimensions.

Mardi dernier, en Commission de l'Emploi, un vote a porté sur des textes relatifs à la protection des travailleurs transfrontaliers. Ces débats ont été teintés de populisme. Des députés conservateurs et libérateurs ont fustigé à nouveau les migrants. Heureusement, une majorité progressiste a pu être dégagée pour permettre la rédaction de textes très intéressants. Nous craignons que les populistes sortent renforcés des élections de mai 2019. Les populistes opposent les citoyens, en vue de garantir des protections pour certaines franges de la population seulement. En Italie, par exemple, le concept de revenu universel est refaçonné afin qu'il ne concerne que les « vrais Italiens ».

Le rôle de la puissance publique doit être renforcé pour garantir la protection effective des travailleurs. La révolution numérique pourrait atomiser les collectifs de travailleurs. Elle rendrait ainsi caduque la négociation collective. Des règles devraient être mises en place par la puissance publique. Le rôle de la puissance publique devrait aussi être renforcé dans la lutte contre les changements climatiques. La mise en place de mécanismes de marché pour lutter contre les changements climatiques n'est pas efficace. Le marché européen des permis de pollution ne couvre que 45 % des émissions de gaz à effet de serre. En outre, trop de droits à polluer ont été donnés aux entreprises. Le prix du carbone n'est ainsi que de 13 euros la tonne, alors qu'il devrait atteindre 30 à 50 euros pour constater des effets positifs sur l'environnement.

Le rôle des Etats devrait être renforcé bien qu'il sera difficile pour les Etats d'intervenir, en raison des tensions, voire des conflits, entre les politiques sociales et les politiques environnementales. 10 % des plus riches génèrent 50 % des émissions de gaz à effet de serre. Quand nous souhaitons mettre en place des politiques énergétiques, nous pensons à des taxes carbonées, à des éco-taxes ou à des taxes sur le roulage. Or ces taxes touchent principalement les classes défavorisées et les classes moyennes. Elles ne permettent donc pas d'atteindre la cible des plus nantis.

Par ailleurs, depuis la fin des 30 glorieuses, le taux de croissance économique est en déclin permanent. Le

taux de croissance était de 5 à 6 % dans les années 60/70. Il était de 3 % dans les années 80, de 2,5 % dans les années 90, puis de 2 % dans les années 2000. Désormais, il est de 1,5 %. L'OCDE prévoit que le taux de croissance annuel soit de 0,5 % d'ici 2050 dans les pays riches.

Le modèle social a été construit dans un contexte de développement économique. Comment anticipons-nous la baisse de la croissance économique ? Les moyens tendent à diminuer, alors que les besoins augmentent. Cet enjeu ne semble être pris en compte ni par les chercheurs ni par les écologistes. La prise de conscience est encore plus faible parmi les dirigeants politiques.

Il est essentiel que la société civile s'empare de ces questions.

Malheureusement, les politiques climatiques ont parfois des effets redistributifs régressifs (elles touchent davantage les classes moyennes et défavorisées). Un défi est ainsi posé à tous les partis politiques. Si aucune solution n'est apportée, la crédibilité de l'ensemble de la classe politique sera écornée.

En 2019, le taux de participation aux élections sera-t-il aussi faible qu'en 2014 et en 2004 ?

## Quelques idées

Les Verts essayent de veiller à ce que les objectifs budgétaires ne prennent pas l'ascendant sur la réalisation des objectifs sociaux et environnementaux.

Nous souhaitons en outre la mise en place d'un revenu minimum dans tous les Etats Membres. Le revenu minimum serait déterminé dans chaque Etat au regard du revenu médian. Il serait fixé à hauteur de 60 % du revenu médian.

Nous souhaitons aussi mettre en place un fonds d'assurance chômage européen. Des travaux sont en cours à ce sujet. Malheureusement, une grande partie des eurodéputés est réfractaire à cette idée.

Nous souhaitons également rendre contraignants les objectifs du développement durable. Les objectifs définis par les Nations Unies devraient être intégrés dans la législation européenne. ■

## Débats avec les participants

### Jorge DE SA

L'Europe sera sociale ou ne sera pas. L'Europe actuelle pourrait être remise en cause si le socle social ne se développe pas.

Comment renforcer la solidarité entre les générations, qui est la base du mutualisme ?

La Belgique constitue une exception, au regard du syndicalisme. En Portugal, le taux de syndiqués n'est plus que de 8 à 9 %, hors fonction publique.

### Claude ROLIN

Le haut niveau d'affiliation syndicale en Belgique ne doit pas cacher les faiblesses du mouvement syndical, notamment l'affaiblissement de l'adhésion culturelle au syndicalisme. La majorité des affiliés se sont affiliés pour des raisons assurantielles.

En outre, récemment, j'ai donné une conférence intitulée l'Europe sera sociale ou ne sera pas.

Pour quelle raison de plus en plus de personnes sont-

elles en rupture vis-à-vis du projet européen ? Les personnes ne savent pas en quoi ce projet répond à leurs préoccupations et à leurs craintes.

Le discours du social n'est plus celui des démocrates-chrétiens et des socialistes. Il est désormais aux mains de l'extrême droite et des populistes.

Nous avons absolument besoin d'une mobilisation démocratique sur les enjeux sociaux, lesquels sont liés aux enjeux environnementaux. Si nous ne parvenons pas à relever ce défi, le Parlement et la Commission seront sans doute dans l'incapacité de prendre des décisions. Ensuite, la voie sera ouverte pour les forces que nous combattons au quotidien.

Les propos tenus par certains des gilets jaunes sont inquiétants. A cause de l'individualisation des colères et du sentiment qu'aucune réponse n'est possible, certains tiennent des discours qui relèvent du fascisme domestique.

L'enjeu actuel est fondamental pour la démocratie.

## Olivier DERRUINE

Les problématiques des jeunes sont très différentes de celles des seniors. Ces derniers sont préoccupés par le devenir du système de pension. Les jeunes sont, quant à eux, préoccupés par l'emploi. Les jeunes ont été particulièrement touchés par la crise. En effet, le taux de chômage des jeunes a augmenté. En outre, selon l'OCDE, au cours des quinze dernières années, un emploi créé sur deux est un emploi précarisé.

Les Verts proposent une réduction du temps de travail, notamment pour les seniors. Les seniors pourraient accompagner les jeunes, qui manquent d'expérience, via le tutorat. Les coûts seraient modestes (une part des allocations chômage versée aux jeunes pourrait être utilisée pour financer ce projet). Cette mesure permettrait aussi d'améliorer les conditions de travail des seniors et de réduire ainsi l'absentéisme.

D'autre part, nous proposons la mise en place d'un revenu de base, pour les jeunes de 18 à 26 ans. Les jeunes seraient ainsi prêts à prendre davantage de risques. Ils pourraient notamment créer leur propre entreprise. En outre, la société adresserait ainsi un message positif aux jeunes. Cette mesure permettrait d'éviter que des jeunes soient tentés par une forme de contestation relativement violente.

La mise en place d'un revenu de base et la réduction du temps de travail permettraient de ressouder les différentes générations.

## Dominique BOUCHER

Conseil d'orientation de l'IPSE

Claude Rolin a évoqué des oppositions cardinales (Nord / Sud et Est / Ouest) qu'il serait intéressant de développer. Il existe toutefois des tendances lourdes. Comment ces tendances peuvent-elles s'apprécier au regard des quatre points cardinaux ?

L'affaiblissement du dialogue social et sociétal s'explique par différents facteurs. Comment pourrions-nous cependant inverser la tendance en la matière ? Le développement des mini-jobs, qui a permis de faire diminuer le taux de chômage, n'entraîne-t-il pas d'autres problématiques, notamment des problématiques de santé ?

La question numérique et la question écologique sont encore traitées séparément. En outre, elles ne dessinent pas le même futur. Comment les défis environnementaux et les défis du numérique pourraient-ils être articulés dans un cadre cohérent ?

## Claude ROLIN

Les pays de l'Ouest considèrent que les pays de l'Est sont ultra-libéraux ; les pays de l'Est considèrent que les pays de l'Ouest sont des pays riches qui souhaitent conserver leurs richesses, sans appliquer le principe de solidarité. Cette opposition existe parce que l'Union Européenne s'est trompée lors de l'élargissement. L'élargissement était légitime. Ceci étant, il aurait dû être accompagné par un dispositif de soutien au développement économique endogène des pays concernés. La problématique est essentiellement liée au fait que des pays ne sont pas en capacité de rattraper le niveau des pays de l'Ouest. Ils compensent cette incapacité par une exportation de main-d'œuvre à bon marché. Or, selon la littérature économique, une telle stratégie est dévastatrice à long terme, pour les pays concernés (leurs richesses disparaissent).

Désormais, les outils de développement et d'investissement devraient être concentrés sur les pays qui en ont le plus besoin.

## Olivier DERRUINE

Les citoyens ont le sentiment que les politiques de droite sont les mêmes que les politiques de gauche. De ce fait, les forces politiques qui progressent en Europe sont les nationalistes, les populistes et les écologistes. Le pacte de stabilité et de croissance a été adopté à la fin des années 90, quand 13 pays sur 15 étaient à gauche. Le plan d'action sur les services financiers a aussi été adopté dans les années 90.

Par ailleurs, l'affaiblissement syndical est conséquent. A une époque, la CSE représentait 60 millions de travailleurs ; désormais, elle en représente 45. En outre, un tiers des affiliés ont voté pour des partis populistes ou d'extrême droite.

La révolution numérique peut être un frein dans la lutte contre les changements climatiques. En effet, dans quelques années, le secteur du digital représentera 4 % des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agira ainsi d'un des secteurs les plus polluants. En outre, les technologies sont fabriquées à partir de métaux rares, extraits dans des conditions environnementales très pénalisantes pour la santé des travailleurs.

Nous devons redéfinir les besoins énergétiques primordiaux, qui contribuent à une vie décente. Les autres besoins devront être supprimés.

## Deuxième session - Deuxième partie

### Initiatives de la société civile et ouverture du débat



#### Jean-François SERRES

Référent national de MONALISA,  
Vice-Président du Mouvement  
association – membre du CESE

Je suis représentant du groupe des associations au Conseil Economique, Social et Environnemental français. Je viens d'être le rapporteur de l'avis combattre l'isolement social, pour plus de cohésion et de fraternité. Je suis aussi référent de MONALISA, qui est la mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées. Une dynamique a été impulsée par le Ministère et l'ensemble des acteurs de la société civile pour agir contre l'isolement social des personnes âgées.

Au moment où nous aurions le plus besoin de mobilisation, compte tenu des défis écologiques, nous constatons des phénomènes de repli sur soi et de perte de confiance.

Hier, Nicolas Hulot a tenté à nouveau de faire resurgir la mobilisation face aux défis écologiques. Alors que nous avons besoin de nous rassembler, nos communautés sont traversées par des forces que nous croyions archaïques. Des individualités de colère apparaissent.

Nos sociétés reposent sur un socle invisible, constitué des relations que nous tissons ensemble, des relations engagées entre membres d'une même famille, entre voisins, entre amis, entre personnes engagées dans des associations, dans des espaces de solidarité collective...

Ces relations informelles forment un terreau, que nous pourrions appeler le socle invisible de concorde. Ce terreau est très peu valorisé. Il s'agit quasiment d'un impensé politique. Pourtant, ce terreau est très puissant. Il participe à un sentiment de protection. Ces relations apportent de la reconnaissance. C'est bien parce qu'on reconnaît dans le regard de l'autre sa propre existence qu'on trouve sa place. En l'absence de relations qui permettent la réciprocité, les personnes sont en souffrance. Ces relations apportent aussi de la participation. Ce tissu relationnel permet à chacun de penser qu'il compte pour une personne. Les relations créent les ressources impératives afin que

chacun soit une personne au milieu des autres.

Ces relations informelles et invisibles sont mises à l'épreuve de manière inédite. La question de l'isolement social devient une problématique majeure. Les associations constatent une nouvelle souffrance à laquelle elles ont du mal à répondre : la souffrance liée au sentiment d'inexistence, au sentiment de ne compter pour personne, au sentiment de ne plus avoir aucune place, et au sentiment de ne pas être concerné par la société. Les dernières études sur le recours aux droits évoquent d'ailleurs un « non concernement ».

Cette tendance peut être perçue comme un appauvrissement du tissu social, à juste titre. Les relations engagées se reconstruisent sans cesse. Cependant, les reconstructions semblent aller moins vite que les destructions. Cette tendance peut aussi être perçue comme une transition. Nous parlons de la transition économique, de la transition écologique et de la transition des formes du travail. Il existe aussi une transition des formes d'attachement, des formes d'engagement et des formes de l'identité collective. Les collectifs contenant, dans lesquels chacun pouvait trouver une place, se sont transformés. Cette problématique sociale pourrait être appréhendée à travers une vision écologique. L'écosystème relationnel, dans lequel chacun doit pouvoir trouver sa place, devient problématique. Les ressources relationnelles se récompensent naturellement. Or, elles s'appauvrissent au point de manquer cruellement. Nos modèles de protection sociale sont articulés avec la dynamique d'engagement personnel, qui s'appauvrit fortement.

Les souffrances liées à l'isolement social conduisent les personnes à éprouver un sentiment d'inexistence. Nous voyons réapparaître le retour de communautés de semblables.

Comment pouvons-nous faire émerger des dynamiques qui iraient à l'encontre des forces qui isolent ? Comment pouvons-nous reconstruire la capacité à la mobilisation, afin de faire ensemble ?

Il est essentiel de reconstruire la culture démocratique. Les associations ont un rôle considérable en la matière. En effet, la culture de solidarité se vit et se reconstruit dans les dynamiques de projet. Si la pro-

tection sociale est fragilisée dans les lignes politiques, c'est aussi parce qu'elle bénéficie moins de l'appui populaire. Or l'appui populaire est plus fort quand les personnes expérimentent la solidarité.

L'exemple de la mobilisation contre l'isolement des personnes âgées est très intéressant. Les personnes âgées n'ayant plus ou très peu de relations, du fait de la perte de leur conjoint, du fait de mobilités ou du fait qu'elles n'ont plus la capacité de se mouvoir, deviennent dépendantes des écosystèmes qui les entourent. Les personnes âgées perdent des relations, à un moment où elles n'ont pas l'énergie d'en reconstruire. En France, l'isolement social a été marquant pour l'opinion publique lors de la canicule de 2003, dans la mesure où des dizaines de milliers de personnes sont décédées.

L'ensemble des acteurs (les communes, les associations et les caisses de retraite à travers l'action sociale) a conscience de la complexité de cette problématique. Cette complexité oblige tous les acteurs à coopérer dans la proximité.

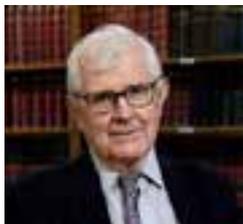
La mobilisation contre l'isolement des personnes âgées a été lancée sur la base de deux principes. Le premier principe est de faire de cette question un axe de mobilisation citoyenne. La reconstruction de relations est en effet entre les mains des citoyens. Les relations peuvent être reconstruites à travers des

engagements bénévoles, associatifs et volontaires. Il était nécessaire de soutenir la mobilisation des acteurs qui souhaitaient créer du lien entre des voisins. Nous avons identifié les équipes citoyennes. Chacun peut être acteur de cette dynamique collective et mettre en œuvre des écosystèmes coopérants sur les territoires.

Cette mobilisation existe depuis 4 ou 5 ans. Avec peu de moyens (nous disposons d'une équipe d'appui), la mobilisation est devenue assez forte, grâce à une dynamique de contagion. Pour que nos forces citoyennes s'associent aux défis qui sont les nôtres, il manque sans doute un récit, qui complète le récit écologique et le récit numérique. Il s'agit du récit sur la transition des modes de liens sociaux.

Il est important de faire de cette question de l'isolement social et de l'accompagnement de cette transition des modes d'engagement un véritable axe de mobilisation politique de la société civile.

Les récits écologiques et numériques s'imposent à nous. Nous percevons le social comme un échec, alors qu'il est en transition. Cette transition doit être considérée comme un défi politique. Cette transition constitue sans doute aussi une chance. En effet, au travers de ces mobilisations, nous constatons aussi une redynamisation des corps intermédiaires, autour des dynamiques d'engagement citoyennes. ■



## Hervé LE BRAS

démographe et historien

Dans toute l'histoire, les questions démocratiques ont été des questions sociales. Aristote met en avant la démocratie, c'est-à-dire l'égalité numérique, contre l'oligarchie, c'est-à-dire l'égalité des mérites. Machiavel oppose, quant à lui, le petit peuple et le peuple des riches.

Nous sommes en face d'un nouveau clivage. Le clivage ne concerne plus les pauvres contre les riches. Il concerne les pauvres contre les plus pauvres, qui sont les migrants. Dans les années 30, même si la xénophobie était très présente, aucune élection ne s'est jouée sur la question de l'étranger.

Le terme écologie a été créé par un biologiste allemand, Ernst Haeckel, dans les années 1870. Ce terme désignait les relations que les êtres vivants ont entre eux. Il a ensuite été repris dans les années 30 par les sociologues de l'école de Chicago, sous le nom écologie urbaine. Historiquement, la dimension sociale était importante dans l'écologie.

Les personnes sont entourées de leur famille, de leur voisinage, puis de leur pays, c'est-à-dire de l'espace de vie commune. Il existe des cercles successifs de sociabilité.

En France, historiquement, il existe une très grande différence entre deux types de pays, au regard de la sociabilité.

Les pays situés au Nord-Est et les pays situés autour de la Méditerranée sont des pays de populations agglomérées. Au moins depuis Charlemagne, la population de ces pays est regroupée dans des villages. Au Nord-Est, les champs ne sont pas clôturés et les cultures sont communes. La vie de la commune était très forte.

Dans l'Ouest et dans le Sud-Ouest, il existait des bocages. Chacun était séparé des autres.

En 1872, dans le département de la Marne, 95 % de la population vivait en agglomération. Dans l'Ille-et-Vilaine, ce taux était seulement de 25 %. Dans ce département, la population était ainsi éparpillée. En outre, les conditions de transport étaient difficiles. Les rapports humains étaient très différents suivant les deux types de pays. Dans les pays ouverts, les personnes étaient confrontées en permanence à leurs voisins. Elles avaient ainsi besoin de mettre de la distance. A l'inverse, à l'Ouest et au Sud-Ouest, il fallait trouver une anthropologie qui rassemble les personnes. L'historien March Bloch a consacré un livre à ce sujet, intitulé les caractères originaux de l'histoire rurale française.

Encore maintenant, nous pouvons distinguer les pays de populations agglomérées et les pays de bocage. En outre, la carte de ces pays est très voisine de la carte du Front National.

La carte du front national apparaît brutalement en 1984. En 1978, aux législatives, le Front National avait recueilli 0,2 % des voix. En 1984, il a recueilli 11 % des voix. La carte du Front National n'a que peu évolué depuis 1984.

A partir des années 70, avec la modernisation de la France, le système routier s'améliore. L'usage de la voiture se répand. Les industries se concentrent. Le travail s'oriente de plus en plus vers les grandes agglomérations.

Dans les pays de populations agglomérées, la vie de village disparaît. Les petits commerces disparaissent, au profit de grandes surfaces. Les personnes ne font plus leurs achats dans les lieux d'habitation ; elles ne travaillent plus non plus dans les lieux d'habitation. La vie en commun disparaît. Le voisin devient un étranger.

Dans les pays du bocage, les difficultés à rencontrer les autres s'amenuisent fortement, grâce à l'amélioration du système routier.

Dans les pays de populations agglomérées, l'anthropologie joue un rôle négatif, tandis que dans les pays de bocage, elle joue un rôle positif.

La carte du Front National s'explique au regard des changements dans le lien social. Dans le Nord-Est et en méditerranée, nous constatons une rupture du lien social ; dans l'Ouest, un renforcement du lien social.

La distance aux métropoles a été considérée comme un facteur explicatif du vote extrémiste. Aux dernières élections présidentielles, le vote en faveur de Marine Le Pen représentait 5 % dans les territoires situés à 5 kilomètres de Paris, 20 % dans les territoires situés à 20 kilomètres et 40 % dans les territoires situés à 40 kilomètres. Les mêmes tendances s'observent autour de Lyon ou de Nantes. Ceci étant, dans les territoires situés à plus de 70 kilomètres d'une grande ville, le pourcentage de votes en faveur de Marine Le Pen diminue. Cette tendance s'explique par la périurbanisation. Par exemple, des personnes se sont installées à Nemours. Les nouveaux résidents ne connaissent personne. Ils ne sont pas très bien perçus par les propriétaires de résidences secondaires. En outre, même s'ils ne sont pas pauvres, ils ont atteint la limite de leurs capacités financières. Leur équilibre économique est fragile.

L'importance du FN diffère également selon la taille des communes. Il est de 5 % dans les communes de 2 millions d'habitants ; il est de 12 % dans les communes

de plus de 100 000 habitants. Dans les communes de moins de 5 000 habitants, il atteint 35 %. Les petites communes ont été vidées de leur substance.

Un mouvement général de ségrégation sociale a eu lieu en France. Dans les années 70, les cadres et les professions libérales sont répartis dans tout le territoire ; désormais, ils sont concentrés dans les grandes villes. La proportion de cadres supérieurs titulaires d'un diplôme de niveau licence au moins augmente avec la taille des villes. Les personnes qui sont dans les petites villes sont coupées du reste de la société. Des populistes opposent le peuple et l'oligarchie. Le peuple a très peu de représentants au sein de l'oligarchie.

En France, 60 % des ouvriers ne sont ni des ouvriers de l'industrie ni des ouvriers des travaux publics. Les ouvriers des secteurs où il existait une classe ouvrière ne représentent que 40 % des ouvriers. Ces ouvriers sont en outre désormais quasiment aussi ruraux que les agriculteurs.

Par ailleurs, la carte des votes en faveur de Macron est l'inverse de la carte des votes en faveur de Lepen.

Il existe plusieurs déterminants du vote Macron. La carte du vote Macron est la même que la carte de la proportion de personnes qui adhèrent à un club sportif. Elle est aussi la même que la carte de la proportion d'agriculteurs en 1968. En 1968, les agriculteurs étaient nombreux dans les villages

de l'Ouest et du Sud-Ouest. Ce sont désormais les enfants et les petits-enfants qui habitent dans l'Ouest et dans le Sud-Ouest. Ces personnes savent qu'à une époque, la misère était grande. Ils ont ainsi encore le sentiment d'un progrès social.

Dans les zones du Nord Est et de la méditerranée, l'exode rural est ancien. Ainsi, il n'y a plus de souvenirs personnels. Le souvenir est lointain et souvent le passé est enjolivé.

J'ai tracé la carte de la proportion de gilets jaunes présents samedi dernier. Les gilets jaunes sont très présents dans la diagonale du vide. La carte des gilets jaunes est la même que celle des zones situées à plus de 15 minutes d'un service public ou d'une pharmacie. Les personnes se sentent complètement isolées. Par ailleurs, pour les personnes périurbaines, la hausse des coûts d'essence accroît la fragilité de l'équilibre économique.

Les questions anti-européennes et les questions anti-migratoires n'ont pas été mises en avant par les gilets jaunes. Les gilets jaunes demandent la baisse du prix de l'essence ou le retour des services publics. Il s'agit ainsi d'une forme de politique traditionnelle. La démocratie recouvre aussi la pression des pauvres sur les riches. Si démos signifie peuple, cratie signifie force ou violence.

Il existe deux versions de la démocratie : la démocratie radicale et la démocratie libérale. ■

## Débats avec les participants

### Claude ROLIN

Le sentiment de non-reconnaissance me paraît fondamental.

Deux pensées de la philosophie politique pourraient être mobilisées pour nous aider à reconstruire la pensée européenne : la pensée de Paul Ricœur et la pensée de l'école sociologie de Francfort, notamment celle de Max Horkheimer. Ce dernier considère que la social-démocratie s'est trompée en insistant sur l'homo œconomicus, puisque l'être humain est d'abord une construction de relations. La pensée de Nancy Fraser pourrait aussi être mobilisée.

### Hervé LE BRAS

Selon Aristote, « l'homme est un animal politique ». Le terme polis désigne la ville. Chez les Grecs, la ville précède la cité (polis devient politicos). Chez les

Romains, avec le droit, c'est l'inverse. Le citoyen est premier.

Avec nos propos sur les relations, nous sommes plus proches d'Aristote. Benjamin Constant parlerait de la liberté des anciens. Chez les anciens, la relation prime. Chez les modernes, la liberté prime.

### Jean-François SERRES

Il appartient aux politiques d'affirmer qu'une politique sur la question du lien devrait être mise en œuvre.

Il y a urgence à travailler sur les liens sociaux. Nous devons agir et s'engager politiquement contre l'isolement social, qui détruit la capacité de chacun à se sentir citoyen et partie prenante de la société.

## CONCLUSION

### Marina MONACO

Conseillère à la Confédération Européenne des Syndicats

La Confédération Européenne des Syndicats a une vision politique et stratégique. Elle est encore plus ou moins optimiste. Les questions qui ont été abordées lors de ces rencontres se retrouvent peut-être dans un acte politique récent, proclamé par la Commission Européenne. Cet acte concerne le socle européen des droits sociaux.

Il s'agit d'un acte important, à l'aube des élections européennes, dans le cadre d'une construction européenne, qui doit relever de grands défis. Avec le changement démographique, l'Europe aura des difficultés à répondre aux besoins de la protection sociale et de l'inclusion sociale.

Néanmoins, à partir du socle européen de droits sociaux, nous pourrions construire une nouvelle vision de l'Europe, qui repose sur les droits des individus.

Le socle constitue une liste de principes et de droits des personnes. La plupart de ces droits ne peuvent pas se concrétiser sans une dimension collective.

Par ailleurs, ce socle propose une vision holistique et intégrée de la société.

Ce socle couvre la vie au travail, de l'accès au travail à la sortie, volontaire ou non.

Le socle est clairement adressé à chaque personne. Il s'adresse aux citoyens de l'Union Européenne. En outre, le préambule mentionne aussi les personnes qui n'ont pas la citoyenneté d'un état membre, notamment les migrants et les réfugiés.

Trois ans ont été nécessaires pour préparer ce socle. Il y a trois ans, de nombreux souverainistes étaient déjà présents au sein du Conseil Européen. Le processus de proclamation de cet acte a été courageux. L'acte a été proclamé par les Institutions Européennes.

Bien sûr le préambule a été négocié ; il est le résultat d'un compromis. Dans ce compromis, chaque partie

prenante peut se reconnaître et trouver des éléments d'intérêts et de suggestion pour les futurs travaux.

La proclamation de cet acte engage les Etats Membres. Les procédures qui permettent aux sceptiques de bloquer un projet commun ont été évitées. Ce socle est inclusif. Il s'adresse à toutes les institutions européennes et nationales, à la société civile aux acteurs actifs, aux partis sociaux...

Un travail collectif est nécessaire pour identifier des solutions.

Le socle décrit les valeurs de l'Union Européenne : l'égalité, la non-discrimination, des conditions de travail équitables, l'inclusion, la cohésion sociale... Il propose que ces valeurs soient des valeurs clés dans

le fonctionnement du marché unique, afin que le développement économique favorise le bien-être des citoyens.

L'objectif est de mettre en œuvre un modèle de croissance, basé sur la cohésion, l'égalité et la qualité de l'emploi et des conditions de travail. Par ailleurs, l'égalité, la qualité des conditions de travail et l'accessibilité des systèmes de protection sociale font l'objet d'actes législatifs très importants. Ils sont en train d'être examinés par le Parlement et le conseil.

La proclamation du socle est un acte politique, qui a besoin d'être nourri, grâce aux débats, et d'être vécu. ■

## Jean-Claude GENET

Directeur général de l'IPSE

Votre message est optimiste en effet, alors que beaucoup de doutes ont été exprimés par d'autres intervenants. L'IPSE est en train de s'approprier cette notion de socle européen des droits sociaux et de s'engager sur cette voie que vous dessinez par vos propos. ■

# Institut de la protection sociale européenne

**Ipse à Paris** - 92, Bd de Magenta - F-75010 PARIS - Tél : +33 1 40 37 13 88 / Fax : +33 1 40 36 07 65  
**Ipse in Brussels** - Square Gutenberg, 8 / B-1000 - BRUXELLES - Tél : +32 2 280 44 82/ Fax: +32 2 230 50 07  
europesociale@euroipse.org - www.euroipse.org

